

Mémoire :

Etude de terrain auprès de parents d'enfants en bas âge sur la nécessité de l'information sexuelle.

Rédacteur : Chantal Hoyer

Directrice : Mylène Bolmont

Table des matières

1. Introduction	2
2. Points théoriques et état actuel	6
2.1 Théories du développement sexuel infantile	6
2.2 Différences culturelles dans l'apprentissage de la sexualité	12
2.3 Historique de l'éducation sexuelle : définition et complexité, entre famille et école et entre danger et plaisir	16
2.4 Les défenseurs, les détracteurs et l'aspect légal	23
2.5 Notre avis et hypothèse.....	30
3. Recherche	38
3.1 Présentation et but	38
3.2. Méthodologie.....	39
3.2.1 Bref résumé des entretiens exploratoires	39
3.2.2 Le questionnaire.....	41
3.3 Contact.....	42
4. Résultats et discussion.....	43
4.1 Echantillon.....	43
4.2 Réponses et analyse	45
5. Résumé et conclusion.....	54
6. Limites, difficultés, avantages et propositions de recherches futures	56
7. Bibliographie	58
8. Annexes.....	65
8.1 Flyer.....	65
8.2 Questionnaire.....	65

1. Introduction

Chacun a son propre vécu de la sexualité, que ce soit ses pratiques, ses croyances, son éducation. Chaque personne a en effet reçu une certaine éducation par rapport à la sexualité, selon sa culture mais également selon la famille dont elle est issue. Cela peut aller d'une famille très ouverte où les questions de sexualité peuvent être abordées naturellement, à des familles où le sujet reste tabou et où l'image véhiculée de la sexualité est négative, voire sale ou dangereuse. Ces différences ne sont pas sans conséquence pour l'avenir des personnes, quant à leur bien-être et épanouissements sexuels. Nous savons actuellement qu'autant une éducation sexuelle trop précoce et inadéquate, que ce soit en excès ou en restrictions excessives, (montrer des films pornographiques à des enfants qui est « susceptible d'entraîner un passage à l'acte dans la réalité comme une reproduction presque ludique de ce qu'ils ont vu » (Rufo, 2003, p.114), ne pas respecter l'intimité de l'enfant ou les limites transgénérationnelles par exemple) vont être néfastes pour l'enfant et son développement. Clerget (2001, p.154) parle d'ailleurs de « nécessaire pudeur parentale » à partir de 4 ans. De l'autre côté, le fait de culpabiliser un enfant lorsqu'il se touche les parties intimes par exemple, peut également être préjudiciable par la suite et pourra, plus tard, engendrer des troubles de la sexualité. A ce sujet, Clerget (2001, p. 150) nous dit en effet que « rendre [ce plaisir] honteux ou coupable risquerait d'entraîner des difficultés d'accession au plaisir sexuel devenu adulte ». Des restrictions excessives sont également évoquées comme une des causes de délinquance sexuelle (Gravier, 2018). Nous pouvons ainsi nous demander comment la sexualité était considérée dans notre propre famille ? Quelle image nous en ont donné nos parents ? Nous rappelons-nous la première fois que nous avons entendu parler de sexualité ? Certainement pas et cela peut s'expliquer par le fait que l'éducation sexuelle se fait d'abord surtout de manière implicite, voire inconsciente de la part des parents. « L'éducation sexuelle commence dès le plus jeune âge en lien avec le développement de l'enfant et de sa sexualité, sous toutes ses facettes. Dès les premières années de vie de l'enfant, l'éducation sexuelle est faite de manière implicite par les adultes qui entourent l'enfant. Pour les parents, elle est si « naturelle » que souvent ils n'en ont pas conscience. Dès lors que cette éducation est explicitée [...] un débat s'ouvre dans notre société [...] ». (Santé Sexuelle Suisse 2016). En fait, il y a là double débat : le premier traite de l'utilité même de parler de sexualité aux enfants (considérés par exemple comme trop jeunes pour comprendre ou trop purs avec la crainte

de les pervertir) et le second consiste à déterminer qui doit assumer le rôle d'éducateur à la sexualité : l'Etat (via les diverses institutions) ou les parents dans le cadre privé de la famille.

Aussi, la sexualité ne semble laisser personne indifférent et en parler encore moins. Certains se sentent à l'aise avec le sujet, d'autres peuvent ressentir de la gêne, liée à différents facteurs (culturels, éducationnels etc.) et ne parleront pas de sexualité, que ce soit en société, dans le cadre familial, voire même parfois au sein de leur propre relation de couple. Ces différences de rapport à la sexualité sont d'autant plus marquées lorsqu'il s'agit d'évoquer la sexualité infantile et surtout le fait de parler de sexualité aux enfants. Comme nous le dit Clerget (2001), confrontés aux questionnements ou à certains comportements de leurs enfants, les parents peuvent présenter différentes réactions qui sont liées à la façon dont ils vivent leur propre sexualité et donc à la façon dont leur proche ont réagi à leur propre curiosité d'enfant. De plus, pour certains encore, la sexualité est réservée aux adultes et ils ne peuvent concevoir l'idée même d'une sexualité infantile. Si les œuvres de Freud nous ont en effet révélé l'existence d'une sexualité chez les enfants, elles montrent également l'importance de la différencier de celle des adultes et de ne pas adopter une position adulto-centrée, comme le soulignent les animateurs en éducation sexuelle dont Brigitte Ziegler, formatrice en santé sexuelle (Cordonier, 2014, cité par Cavin 2016) « il ne faut pas transposer la sexualité adulte sur celle des enfants ». En effet, avec une telle conception, il semble évident que parler de sexualité aux enfants pourra déranger, voire choquer.

Par ailleurs, les médias relèvent également l'ampleur des abus sexuels (comme le titrait par exemple la Tribune de Genève en 2013 : Proportion alarmante des abus sexuels sur les enfants [en ligne]). Cela pose la question de savoir si ces faits divers sont plus nombreux à l'heure actuelle que par le passé ou si nous sommes plus attentifs à ce genre de situations aujourd'hui qu'autrefois ? Et si tel est le cas, pour quelles raisons ? Sommes-nous davantage sensibilisés ? A ce sujet, Jaffé (2018) nous apprend que 38% des premiers abus se situent avant l'âge de douze ans dont environ 7% avant l'âge de six ans. En Suisse, 32% des filles et 11% des garçons ont subi des violences sexuelles et environ 40% des enfants prépubères rapportent avoir été abusés au moins une fois dans leur vie. Ce professionnel nous apprend également que, malgré la prévention, le taux d'abus sexuels avec contact n'a pas changé en 20 ans ! Ce qui semble cependant avoir changé est qu'un autre mode d'agression sexuelle a fait son apparition : harcèlement via Internet, sexting etc. ce qui implique également que de nombreux agresseurs sont eux-mêmes mineurs, nécessitant également une prévention ciblée.

A l'heure actuelle, nos sociétés semblent avoir évolué en matière d'éducation sexuelle, en la rendant notamment obligatoire au niveau scolaire dans la plupart des pays occidentaux où elle commence en 3P, soit lorsque l'enfant a six ans. En préparant ce travail de mémoire, nous nous sommes en effet rendu compte qu'aucune forme d'éducation sexuelle ou de prévention ne semble être effectuée avant cet âge-là dans des structures accueillant des enfants, comme les crèches par exemple. Ceci laisse supposer que soit la société ne considère pas important d'en parler avant l'âge de six ans (en pensant que cela ne les concerne pas, ou qu'ils ne pourraient pas comprendre par exemple), soit que ce rôle en incombe aux parents.

En outre, à l'heure de la PMA, de couples homoparentaux et des nouvelles façons de concevoir un enfant, la question de l'origine prend également d'autres formes et d'autres questionnements peuvent survenir, surtout chez les enfants issus de ces nouvelles formes de procréation, d'ailleurs en constante augmentation (« le recours à la procréation médicalement assistée a plus que doublé entre 2002 et 2010, avant de se stabiliser, montrent les statistiques de l'[OFS](#) [...]. Environ 2000 enfants naissent chaque année grâce à la PMA en Suisse ») (site de rts.ch [en ligne] 27.03.2018). « En Suisse, un enfant sur cinquante naît suite à une fécondation in vitro » (Office fédéral de la statistique [en ligne]). Si la question de l'origine a de tout temps fasciné l'être humain, qui a d'ailleurs élaboré nombre de mythes et légendes (notamment celui de la cigogne), elle est bien plus complexe qu'elle n'y paraît. Les enfants tentent également d'y apporter des explications et élaborent des théories sexuelles infantiles comme les a nommées Freud (1908). Ces théories traitent tant de l'origine et plus précisément de la provenance des enfants dans un premier temps, que de la différence sexuelle, dans un second temps (Ansermet, 2012). « D'où viennent les enfants ? C'est autour de cette première question que la pensée de l'enfant se mettrait à travailler, jusqu'à devenir pulsion de recherche indépendante » (Freud 1908, cité par Ansermet 2012, p.23). Ansermet (2015, p.32) écrit d'ailleurs à ce sujet que « l'imagination des savants a peut-être sa source dans les constructions qu'ils s'étaient eux-mêmes forgées comme enfants », c'est-à-dire que les techniques de procréation sont peut-être issues des inventions (des théories sexuelles) des enfants. Elles ont en effet toutes les deux (les théories sexuelles infantiles ainsi que les techniques de procréation) comme caractéristiques de court-circuiter le sexe.

Ce qui est certain aujourd'hui c'est que l'enfant est un enfant chercheur, curieux de nature, ce qui est par ailleurs essentiel pour son développement. D'ailleurs, selon Freud, la pulsion de savoir trouve sa source dans la sexualité. Cette curiosité se manifeste également lorsqu'un petit enfant

voit une femme enceinte. Ayant personnellement vécu deux grossesses, dont la seconde est encore en cours au moment de l'écriture de cette introduction, je ne peux que constater qu'un enfant, dès l'âge de trois-quatre ans, ne reste jamais indifférent lorsqu'il voit une femme enceinte. Intrigué, fasciné, perplexe, parfois gêné ou simplement curieux, l'enfant observe la femme enceinte et peut notamment demander, soit directement à la femme concernée, soit à la personne avec laquelle il se trouve, s'il y a un bébé dans le ventre. La plupart des enfants se montrent par ailleurs fiers d'avoir en quelque sorte « deviné » les raisons du « gros ventre » et certains demandent si c'est un garçon ou une fille, semblant déjà très intéressés par la question du sexe. Comment réagissent les parents ? Personnellement, nous avons constaté à plusieurs reprises que ces derniers ne s'attardent pas sur la question, voire semblent en être gênés et répondent assez vaguement à leur enfant, voire parfois par de la plaisanterie ou de l'ironie. du genre : « ah ben oui, elle a un bébé », laissant non seulement sous-entendre que la réponse est évidente, mais pouvant également renvoyer à l'enfant que sa question pouvait sembler « ridicule ou stupide ». Derrière cette question apparemment naïve de l'enfant il peut toutefois s'en cacher d'autres, notamment : « comment est-il arrivé là ? » ou « où était-il avant ? » pouvant également renvoyer à sa propre origine.

Ainsi, nous voyons que la sexualité et plus précisément l'éducation à la sexualité touche plusieurs questions (plaisir, prévention, origine, différence sexuelle). Ce mémoire propose tout d'abord de faire le point sur les théories de la sexualité infantile, en évoquant quelques études, d'aborder ensuite l'importance de la culture dans l'apprentissage de la sexualité à travers divers exemples, puis la complexité de l'éducation sexuelle à travers le temps et les différents points de vue sur le sujet et l'aspect légal. Finalement nous donnerons notre avis qui nous a amené à vouloir effectuer une étude de terrain afin d'évaluer si les parents parlent de sexualité avec leur enfant en bas âge. Le cas échéant de quoi ils leur parlent et comment, et finalement comment est perçu un projet d'ateliers d'information et de prévention en matière de sexualité pour cette population (incluant notamment des notions telles que la différence sexuelle, le consentement, l'origine, le plaisir). Nous terminerons par une conclusion et mentionnerons les apports et les limites de la recherche en évoquant des propositions pour d'éventuelles futures études sur ce thème.

2. Points théoriques et état actuel

2.1 Théories du développement sexuel infantile

L'OMS (2013, p.22) rappelle que « les enfants naissent sexués et [...] leur sexualité se développe en plusieurs étapes en fonction de leur développement en général et de leurs tâches de développement correspondantes en particulier ». Cette organisation rappelle également que « le développement des comportements, sentiments et capacités cognitives en matière de sexualité débute in utero et se poursuit durant toute la vie et [...] la capacité à apprécier les contacts physiques, qui est présente dès la naissance, est déjà un signe précurseur de la future perception sexuelle ». Schuhrke (1991) nous informe que l'excitabilité sexuelle existe déjà au stade prénatal : chez les garçons on observe des érections spontanées intra-utérines, ainsi qu'au cours de la première année et chez les filles il semble en aller de même pour les érections clitoridiennes. Elle précise que les formes d'autostimulation se modifient au cours de la petite enfance et que la masturbation manuelle ciblée s'observe le plus souvent à partir de la troisième année. Freud a été l'un des premiers à parler de sexualité infantile en conceptualisant différents stades de développement (stade oral primitif, stade oral tardif, stade anal et stade phallique). Chaque stade correspondant à une zone érogène qui peut se définir comme : « [n'importe quel] endroit de la peau ou des muqueuses dans lequel des stimulations d'un certain type suscitent une sensation de plaisir d'une qualité déterminée » (Freud 1905, p.107). Si le fait d'allier le mot « sexualité » à l'enfance a beaucoup choqué à l'époque, Freud rétorquait que « c'est un élément de la conception populaire de la pulsion sexuelle que de croire que celle-ci est absente durant l'enfance et ne s'éveille qu'au cours de la période de la vie désignée par le terme de puberté. Pourtant, ce n'est pas là seulement une simple erreur, mais bien une erreur lourde de conséquences, car c'est à elle, principalement, que nous devons notre ignorance actuelle des conditions fondamentales de la vie sexuelle. Une étude approfondie des manifestations sexuelles durant l'enfance aurait probablement pour effet de nous dévoiler les traits essentiels de la pulsion sexuelle, de nous révéler son développement et de nous montrer son assemblage à partir de différentes sources » (Freud 1905, p.93). Il ajoute également que, bien que la sexualité des enfants se manifeste sous une autre forme que la nôtre, nous pouvons surtout l'observer autour de la troisième ou quatrième année. Ainsi, il suffirait d'observer les jeunes enfants pour se rendre compte qu'ils ont effectivement une vie sexuelle, certes différente de la nôtre, mais propre à leur

niveau de développement. Mais quelle est cette sexualité ? Schmidt (2012 cité par Schuhrke 2015) divise les approches scientifiques de la sexualité enfantine en deux modèles : homologues et hétérologues. Les homologues mettent l'accent sur les ressemblances structurelles entre la sexualité adulte et enfantine et renvoient entre autres à la capacité orgasmique des enfants. L'approche hétérologue souligne, quant à elle, les spécificités et différences structurelles entre la sexualité des enfants et celle des adultes.

Freud distinguait en fait trois caractères essentiels d'une manifestation sexuelle infantile mis en évidence selon lui tout d'abord par le suçotement ou « succion voluptueuse » : l'étayage sur une des fonctions vitales du corps (ne connaissant encore aucun objet sexuel), le caractère autoérotique et finalement son but sexuel qui est sous la domination d'une zone érogène (Freud 1905). L'OMS (2013) rappelle qu'entre 2 et 4 ans les enfants s'intéressent beaucoup à la reproduction et posent des questions à ce sujet. Comme le mentionnent Pelège et Picod (2010, p.183) « La troisième année est marquée par la période phallique ou urétrale qui se manifeste par la curiosité sexuelle infantile ». Ils expliquent que c'est à cet âge-là que l'enfant prend conscience de la différence anatomique des sexes et qu'ils peuvent manifester un certain exhibitionnisme et voyeurisme. Selon les études menées en crèche par Roiphe et Galenson, c'est aux alentours de 20 mois qu'un garçon sait qu'il est un garçon et une fille sait qu'elle est une fille. « A trois ans, l'enfant connaît l'existence des deux sexes et se sait garçon ou fille. [...] Son identité sexuée est acquise de manière définitive » (Clerget 2001, p.135). Clerget (2001) nous dit que cette curiosité peut se manifester notamment par le fait que l'enfant cherche à surprendre ses parents et son entourage proche dénudés. Concernant la notion d'exhibitionnisme chez le petit enfant, Freud nous explique que ce dernier « [...] est avant tout dépourvu de pudeur et montre, à certaines périodes de ses premières années, un plaisir incontestable à dénuder son corps en mettant particulièrement en évidence les parties génitales » (Freud 1905, p.120). C'est vers cinq ans que le sentiment de pudeur se développe, diminuant ainsi l'intérêt pour les différences anatomiques entre les sexes et les jeux sexuels et augmentant celui pour la conception et la procréation. A six ans, la curiosité va laisser la place à une dimension plus relationnelle. C'est à cet âge que l'on peut observer des jeux d'exploration entre enfants du même sexe et de sexes opposés, comme le jeu du docteur (également étudié par Larsson et Svedin 2002). Volbert (1997) nous apprend que ces jeux sont pratiqués par 30 à 40% des jeunes enfants. Ils peuvent cependant inquiéter certains parents, comme nous avons pu d'ailleurs personnellement en entendre par des témoignages à ce

sujet. Ceci peut s'expliquer par le fait que certains parents peuvent présenter une vision adulte sur ce jeu de découverte et gronder l'enfant, au lieu de lui inculquer ce qui se fait ou ne se fait pas, en termes de consentement, de limites, concernant son propre corps et celui de l'autre. Clerget (2001) nous dit en effet que cela peut être l'occasion pour les parents d'expliquer à leur enfant que les adultes n'ont pas le droit de faire ces jeux avec les enfants et qu'il devra avertir ses parents si cela lui arrive. Une étude allemande de Volbert (2000 cité par Schuhrke 2015) sur les connaissances sexuelles des enfants, dont les résultats ont pu être reproduits aux Pays-Bas (Brilleslijper-Kater & Baartman 2000), a montré que si les petits n'ont pas une connaissance claire des détails de la conception jusqu'à 7 ans, ils relient cependant clairement les parties génitales à la grossesse et à la naissance.

Pour confirmer ses hypothèses sur la sexualité infantile, Freud évoquait le cas paradigmatique du petit Hans (Blum, 2007). En résumé, Hans pensait que chaque enfant était fait pareil, à savoir qu'il possédait un pénis, comme lui. Aussi, lorsqu'il pose la question à sa mère, elle ne le détrompe pas. Cependant, lorsque sa sœur naît alors qu'Hans avait 3 ans et demi, le garçon trouve alors le « pénis » de sa sœur étrangement petit. Un jour où il touche son « fait-pipi » (comme il le nommait), sa mère lui demande d'arrêter, le menaçant alors de le lui faire couper par un docteur s'il recommence. C'est à partir de là que le petit Hans a développé une phobie des chevaux, amenant alors l'idée que l'ignorance sur la sexualité engendrait des troubles mentaux. C'est d'ailleurs de ce cas que Freud a conceptualisé le complexe de castration. Pour Freud (cité par Rufo 2003) toutes les peurs qui peuplent la petite enfance (peur du noir, de la castration, de l'image paternelle) organisent en fait de manière très particulière notre développement sexuel. Deux professeurs de psychiatrie (H. Roiphe et E. Galenson cités par Rufo 2003), par l'observation de 70 enfants, ont établi que « lors des débuts de la phase d'acquisition de la propreté, l'excitation ressentie au niveau de la région anale se diffuse dans les organes génitaux, ce qui provoque leur éveil, posant les bases de l'identification sexuelle ». C'est « grâce à la prise de conscience psychologique de son sexe [que] l'enfant commence à acquérir un sens discernable de son identité sexuelle [...] » (Rufo, 2003, p.53). Comme le note Rufo (2003, p.11) « Les enfants sont soumis à des pulsions sexuelles et recherchent des satisfactions de nature érotique ». C'est aussi Freud qui a affirmé le premier, en 1912, que les enfants avaient une activité masturbatoire en évoquant également le concept de « pervers polymorphe », à savoir qu'il est à la recherche du plaisir sous toutes ses formes. On est loin ici de l'idée d'un enfant pur et passif que la société

pervertirait, mais bien dans une conception où l'enfant lui-même est actif pour son propre plaisir. Pour exemple, le bébé va répéter la succion, seul, indépendamment de toute sensation de faim. Freud démontre ainsi que les pulsions d'autoconservation servent d'étayage aux pulsions sexuelles. Si le bébé dépend de son environnement pour sa survie (en lien avec le besoin), pour ce qui relève du désir, il peut se donner du plaisir à lui-même (Rufo, 2003). Comme le précise Rufo (2003), la masturbation infantile est l'une des étapes importantes du développement sexuel dans la mesure où elle apparaît comme le point de départ de la vie sexuelle ultérieure. Il précise également qu'il convient de distinguer trois étapes dans la masturbation : celle du bébé (correspondant au temps de l'allaitement) où certains soins peuvent être de nature érotique car ils stimulent les parties génitales. Le bébé qui en ressent alors du plaisir va vouloir répéter cette stimulation et se masturber de manière quasi involontaire, avec la main ou par compression, en serrant par exemples les cuisses. Le second temps de la masturbation commence aux environs de trois ans et se prolonge jusqu'à l'âge de six ans. Il s'agit d'une masturbation physiologique, qui doit être considérée comme une découverte et une appropriation anatomique de son sexe et acquiert ainsi son identité sexuelle. Il découvre ainsi que les organes génitaux sont des organes de plaisir. Toutefois, comme le précise Rufo (2003, p.71), « si la masturbation est bien une étape essentielle dans le développement de l'identité sexuelle, elle doit rester cachée », ce qui montre que l'enfant a compris que son corps lui appartient et qu'il peut l'explorer seul. Il s'agit non seulement des prémices de la pudeur qui lui permettra de comprendre les limites et d'identifier également si ces dernières venaient à être franchies par une tierce personne (en cas d'abus sexuel ou tentative d'abus notamment). Finalement, la troisième étape de la masturbation est celle de la puberté et se différencie des autres par le fait que non seulement elle est cachée, mais elle est également active. Clerget (2001, p.150) déplore à ce sujet que trop de parents vont demander à l'enfant d'arrêter de se toucher en disant « tu vas la perdre » ou « c'est sale » au lieu de leur expliquer que ce plaisir est normal, mais que ce type de caresse est autorisé lorsqu'il est seul et ne se fait jamais en public. L'auteur avertit que « rendre [ce plaisir] honteux ou coupable risquerait d'entraîner des difficultés d'accession au plaisir sexuel devenu adulte ». Il ajoute que « quand on interdit un acte, l'enfant croit que c'est l'imaginaire qui accompagne l'acte qui est interdit [...] » (Clerget 2001, p.150). Il mentionne qu'il est d'autant plus important que les parents réagissent de manière adaptée pour éviter une culpabilité chez l'enfant, d'autant plus que cela se mêle avec l'apprentissage de la propreté où ils ont appris que le pipi est sale et qu'il n'est pas bon de se

retenir d'aller aux toilettes. Il relève également un point intéressant, à savoir que « les enfants ne font pas la part des différentes fonctions de ces organes » (Clerget 2001, p.151). Rufo (2003) estime par ailleurs que l'intérêt plus ou moins marqué des adultes pour les préliminaires à l'acte sexuel correspond à des reviviscences archaïques et inconscientes de notre masturbation infantile et des excitations qu'elle nous procurait. Selon le pédopsychiatre Clerget (2001, p. 136) « notre sexualité d'adulte s'enracine dans [les] tout premiers désirs de notre enfance ». Clerget (2001) relève que le sujet de la sexualité infantile, bien qu'il choque moins de nos jours que lors de son évocation par Freud au début du 20^{ème} siècle, reste source de mystères, de questionnements et de malaises. Il explique également l'importance de ne pas nier cette sexualité infantile, sans quoi on ne respecterait ni ne protégerait l'enfance, ce qui serait non seulement néfaste pour le devenir affectif et sexuel de l'enfant, mais également intellectuel, dans la mesure où ces champs sont intimement liés. Il ajoute que « c'est parce que le développement psycho-sexuel débute dès la naissance et n'attend pas la puberté que les enfants doivent être protégés dans ce domaine » (Clerget 2001, p.136). Clerget (2001, p.144) ajoute que « les parents doivent répondre en apportant des informations sur les ressemblances et les dissemblances entre les sexes, et en indiquant les règles de pudeur. La curiosité ne doit pas être blâmée. Mais le respect de la pudeur de l'autre doit être enseigné. Cette curiosité sexuelle se transformera en partie en curiosité intellectuelle lors de la période de latence [vers sept ans], c'est pourquoi elle ne doit pas être condamnée ». Nous comprenons ici l'importance de pouvoir répondre adéquatement et de trouver un équilibre, entre ne pas casser la curiosité naturelle et saine de l'enfant au risque de conséquences également sur la curiosité générale, plus intellectuelle, et des apprentissages futurs et lui enseigner la pudeur, les limites et le respect de l'autre.

L'OMS (2013, p.23) rappelle que « des recherches extensives fondées sur l'observation ont identifié un comportement sexuel commun des enfants et établi que celui-ci était tout à fait normal ». En effet, il nous semble important de savoir ce qui est « normal » dans le développement de l'enfant et de pouvoir ainsi le différencier de ce qui l'est moins ou pas, et de pouvoir, le cas échéant, protéger l'enfant. Comme nous l'apprend Clerget (2001), après Freud les études sur le comportement et les intérêts sexuels des enfants sont rares. Mentionnons les travaux de Friedrich et ses collaborateurs (1998) qui ont mené une enquête auprès de plus de mille mères de famille, relativement au comportement sexuel de leurs enfants âgés de deux à douze ans. Les résultats montrent que 60% des parents d'enfants de deux à cinq ans interrogés par Friedrich ont

observé que leur garçon se touchait les parties sexuelles à la maison et 44% pour leur fille. Ce comportement se voit aussi dans les lieux publics à une moindre fréquence (27% pour les garçons et 15% pour les filles). Une masturbation proprement dite est notifiée par 16% des parents. 5% des parents de garçons signalent que leurs enfants cherchent à toucher les parties sexuelles d'autres enfants et 9% pour les filles. 27% des parents notent que leurs enfants de deux à cinq ans essaient de regarder des gens nus ou en train de se déshabiller, 43% des parents d'enfants âgés de deux à cinq ans notent qu'ils touchent ou essaient de toucher les seins de leur mère et que 8% des garçons et 4% des filles touchent les parties sexuelles d'adultes. Finalement 15% des parents signalent que leurs enfants montrent leurs parties sexuelles à des adultes. Clerget (2001) précise que certains comportements sont particulièrement rares, même avant cinq ans (comme se masturber avec un objet, essayer d'avoir une relation sexuelle, poser sa bouche sur les parties sexuelles d'autrui, toucher les parties sexuelles d'animaux, prétendre que ses jouets font l'amour, parler d'actes sexuels, se servir de sa langue en embrassant, ou dessiner des organes sexuels) et que leur présence doit interpeller, de même que la présence d'indices sexuels fréquents chez des enfants de plus de six ans. Il peut s'agir d'un trouble du développement psychosexuel plus ou moins grave ou bien être le signe d'agressions sexuelles par d'autres enfants plus âgés ou par des adultes.

Au vu de ce qui précède, nous comprenons clairement l'importance de différencier la sexualité infantile de la sexualité adulte, y compris pour les activités masturbatoires, sans oublier l'importance de la première (masturbation infantile) pour la construction de son identité sexuelle et de sa vie sexuelle future. Là encore, cela nous paraît être un point essentiel, dans la mesure où bon nombre de personnes et notamment de parents présentent toujours une vision adulto-centrée de la masturbation infantile. Cette vision peut notamment expliquer que certains parents prohibent ce comportement chez leur enfant en leur disant par exemple « arrête de te toucher, c'est sale » ou « ce n'est pas bien ». Bleuler (cité par Ruckstuhl 2015) mentionnait l'importance de maîtriser ses pulsions sexuelles et, s'il plaidait pour une éducation sexuelle précoce, c'était dans cette optique de maîtrise. Il recommandait en effet des règles pour éviter la masturbation, comme ne pas irriter lors de la toilette, ne pas laisser les enfants au lit quand ils sont réveillés, mettre leurs bras sur les couvertures pendant la nuit, ou, chez les petits, « toucher aussi peu que possible les parties les plus sensibles du corps ». A l'heure actuelle, et au vu des éléments mentionnés ci-dessus, nous pouvons aisément imaginer que ce type de remarque ou de restriction

comme le préconisait Bleuler n'est pas sans conséquence pour la vie sexuelle future de ces enfants. Comme le mentionne d'ailleurs l'OMS (2013, p.22) « lorsque l'on parle de comportements sexuels des enfants et des jeunes, il est primordial de garder à l'esprit que la sexualité des enfants est différente de celle des adultes et qu'il est faux d'analyser les comportements sexuels des enfants et des jeunes du point de vue de la sexualité des adultes. Les adultes donnent une signification sexuelle à certains comportements sur la base de leurs expériences d'adultes et trouvent parfois difficile de voir les choses du point de vue des enfants. Or, il est essentiel d'adopter ce point de vue ». C'est également l'avis de Schuhrke (2015, p.17) « La sexualité dans la petite enfance n'est sexuée que dans la perception des adultes, et non dans celle des enfants ». Stein-Hilbers (2000 cité par Schuhrke 2015) parle d'ailleurs de « devenir sexuel » et explique que ce processus ne peut se concrétiser qu'à travers la familiarisation avec le système symbolique de sexualité qui préexiste dans l'environnement culturel.

2.2 Différences culturelles dans l'apprentissage de la sexualité

Qu'est-ce que l'éducation sexuelle ? D'après Pelège et Picod (2010), la sexualité et son éducation sont perçues de façon très différente selon l'angle de lecture que nous avons. Pour le petit Larousse cité par Pelège et Picod (2010, p.15), « l'information sexuelle consisterait à mettre au courant, avertir, former l'esprit en donnant des connaissances nouvelles sur les manifestations anatomiques et physiologiques du sexe ». La définition de l'OMS datant de 1975, parle de « saine sexualité » dont un élément fondamental est le droit à l'information sexuelle, de considérer la sexualité aussi bien pour le plaisir que pour la procréation. S'il nous paraît évident que l'être humain est un être social et que la société et la culture dans laquelle nous vivons nous dictent notre comportement (ce qui se fait ou ne se fait pas par exemple), il est plus difficile de penser que notre sexualité est également dépendante de cette culture. Nous avons en effet l'impression que la sexualité est un comportement naturel (de nature) et non de culture, d'autant plus si nous nous focalisons sur une sexualité de reproduction. Ce sont les écrits de Michel Foucault qui ont amené à « ne plus considérer la sexualité comme une simple constante biologique, mais comme un produit de l'histoire. Selon lui, la sexualité est le résultat de processus complexes, façonnés à travers les rapports de pouvoir sociaux, les normes et valeurs [et donc] une construction sociale » (Ruckstuhl 2015, p.8). Nous ajouterions que c'est également une construction politique et culturelle qui s'illustre bien lorsque nous comparons notre sexualité à celle pratiquée dans

d'autres cultures que la nôtre. En effet, nos pratiques en général et donc également nos pratiques sexuelles et le sens qu'on leur donne, sont conditionnées, structurées par des éléments sociaux et culturels, liées aux valeurs véhiculées par la société dans laquelle nous nous trouvons. Cette société, comprenant tout un système de croyances (dépendant de la culture dans laquelle nous évoluons et de son histoire), nous influence. Aussi, l'éducation à la sexualité va en être impactée et sera donc très différente d'une culture à l'autre.

Comme le mentionne Meirieu (2010, p.19), « Le recul anthropologique nous aide à repérer la question de la sexualité et de ses représentations en fonction de ce que le registre sexuel engage et implique pour l'ensemble des membres d'une société ». Ainsi, « [...] devenir un être sexuel va [...] dépendre des codes culturels, des mœurs et des lois en vigueur » (Pelège et Picod 2010, p.21). « Toutes les sociétés ont des modes et des codes d'éducation plus ou moins différents » (Pelège et Picod, 2010, p.24). Cela a trait notamment aux parties du corps qu'il est possible ou non de montrer, aux règles de conduite pour les garçons et les filles, à ce qui relève de l'intime, du privé ou du public.

Dans nos sociétés occidentales, une scission apparaît entre la sexualité-désir et la sexualité-reproduction, comme l'a montré Godolier (2007). Pour lui, « c'est pour assurer la reproduction de la société que l'humanité est devenue la seule espèce de primates à avoir entrepris de gérer socialement sa sexualité ». Aussi, comme le mentionnent Pelège et Picod (2010, p.243) « Toutes les sociétés organisent la sexualité humaine par des rites, des codes, des coutumes, qui sont devenues des lois. Ces lois sont l'expression des normes et des valeurs adoptées par le plus grand nombre dans une société donnée ». Smets (2018) nous dit également que « on n'aime pas aujourd'hui comme hier, ni ici comme ailleurs. Le sexe est affaire de culture et il se vit partout différemment. Chaque société met en place des systèmes particuliers pour vivre la sexualité et définir sa conception de la famille comme celle des identités sexuelles ». Pour illustrer ces propos, prenons pour exemples quatre civilisations de cultures et de croyances très diverses et leur impact sur les diverses manières d'éduquer à la sexualité (inspiré de Wauthier, 2018).

Pour Smets (2018), les indiens *Inuits* illustrent combien ces constructions sociales de la sexualité peuvent être différentes. Elle nous apprend que ce peuple n'a pas une vision binaire de l'identité sexuelle et ne lie pas strictement le genre au sexe. « Dans cette société traditionnelle vivant dans les régions arctiques de l'Amérique du Nord, l'identité sexuelle est mouvante et subtile car depuis

la nuit des temps, les peuples Inuits envisagent l'existence d'un troisième sexe, social celui-là ». Elle explique qu'une famille qui connaît un déséquilibre entre les deux sexes peut décider du genre de l'enfant qui va naître quel que soit son sexe biologique. Ils vont alors l'habiller et l'éduquer en conséquence. Elle précise que les parents laissent toutefois la possibilité aux enfants entre leurs 7 et 12 ans de choisir entre leur sexe biologique et leur sexe social et qu'au moment du mariage, ils peuvent décider d'épouser un ou une partenaire qui répond aux désirs de leur sexe biologique ou social. Cette conception pourrait s'expliquer par leur mythe quant à l'origine de l'Homme : selon cette population, les premiers êtres humains ont été deux hommes, issus de deux mottes de terre dans les champs de tourbe. A un moment donné, ils s'ennuient et ils manifestent le désir d'être plus nombreux, de se reproduire. L'un met l'autre enceint en utilisant son coude qu'il met sous l'aisselle de l'autre. Pour faire naître le bébé, le compagnon invoque un chant magique : « *Cet homme, ce pénis, qu'il s'y forme un passage suffisamment large.* » Et voilà que le pénis se rétracte, que le périnée se fend et que le premier bébé naît, un garçon. Ainsi, pour les Inuits, la première mère est un homme fendu. (Site regards.fr [en ligne], interview de Saladin d'Anglure, B. (2012)). Enfin, pour cette population, la sexualité se régule en fonction des saisons : ils vivent en binôme en été et se rassemblent en groupe l'hiver et changent alors de partenaire. La tradition autorise par ailleurs l'époux à prêter sa femme à un hôte de passage.

Les *Baruya* sont un peuple guerrier de Nouvelle-Guinée pour lequel l'énergie vitale vient du soleil. Les mythes expliquent que c'est uniquement le sperme de l'homme qui permet de faire des enfants et considèrent la femme uniquement comme « un four ». Selon eux, c'est également le sperme de l'Homme qui permet aux Femmes d'avoir du lait maternel. Il faut donc que les femmes absorbent le plus souvent possible ce sperme, en particulier par la pratique de fellations régulières. L'enfant à naître est, de même, nourri par le sperme du père, ce qui justifie pour les baruyas la multiplication des rapports sexuels pendant la grossesse. Cette pratique se poursuit lors de l'initiation des garçons adolescents : les aînés boivent la sève des arbres et donnent à boire leur sperme aux jeunes hommes. Pour devenir des adultes, ils doivent nourrir l'homme qui grandit en eux, en consommant de grandes quantités de sperme, par la fellation de leurs aînés.

Dans la culture des *Na*, population de fermiers et d'artisans de Chine himalayenne « un dicton affirme que la part de l'homme dans la reproduction est comme l'action de la pluie sur l'herbe des prairies : elle fait pousser, sans plus » (Journet, 1998). Cette société est connue pour n'avoir ni père ni mari, où la sexualité se vit par libre choix de partenaires. Il y a trois générations dans la

maison, les femmes résidant avec leurs frères et les hommes avec leurs sœurs, durant toute leur vie. La chambre des femmes donne sur l'extérieur, de telle sorte que la nuit, les hommes puissent se glisser dans le lit des femmes des maisons alentours. Les femmes ont cependant le droit de dire non. Comme nous l'apprend Journet (1998), les Na savent qu'un homme et une femme doivent s'accoupler pour faire un enfant, la femme étant toutefois comparée à une terre arrosée par l'homme. Pour eux, c'est un génie qui met les fœtus dans le ventre des femmes, cinq mois après leur naissance. Le fœtus est donc vu comme une herbe qui a besoin d'eau pour grandir, à savoir le sperme de l'homme. Selon un mythe, le génie aurait voulu mettre les fœtus dans le mollet des hommes mais cela les aurait handicapés pour aller chercher du bois dans la montagne.

Le *ghotul muria* fait référence à un « dortoir commun » ou « maison des jeunes » chez les *muria* qui est une population d'Inde. Ces maisons des jeunes (de sept à dix-sept ans) sont des dortoirs collectifs, mixtes où les jeunes d'un même village doivent traditionnellement passer leur nuit, avec l'obligation de changer de lit toutes les trois nuits. L'initiative des rapports sexuels doit venir des femmes. Verrier (1978) nous apprend que le but de ces maisons communes est d'éviter que les enfants ne soient, en raison de la promiscuité dans la maison familiale, les témoins des rapports sexuels de leurs parents. L'idée derrière cette tradition est également que le désir de s'accaparer quelqu'un et donc la jalousie sont honteux. Une fois que le jeune a atteint l'âge du mariage, ce sont les parents qui décident du choix de former les couples, qui vivront alors dans le village, hors du ghotul. La sexualité apparaît donc régulée selon les phases de la vie.

D'autres populations sont également intéressantes à étudier du point de vue de leurs rites. Les *Cashinahua* par exemple, population du Pérou qui a pour croyance le fait que multiplier les rapports sexuels avec plusieurs partenaires durant la grossesse augmenterait la force de l'enfant à naître. La femme enceinte va donc être invitée à avoir des partenaires multiples durant cette période.

Si ces pratiques peuvent paraître pour le moins étonnantes pour nous qui sommes issus de culture occidentale, elles peuvent nous aider à comprendre que la sexualité est une affaire de culture. D'ailleurs, cette culture ne reste pas figée, mais évolue. Comme nous le dit Ansermet (2018), nous sommes passés d'une culture du désir à une culture de l'identité. Le combat des transgenres pour la reconnaissance de leurs droits et les revendications des mouvements LGBT pour la reconnaissance d'un troisième genre (les personnes qui ne se reconnaissent ni comme homme ni

comme femme) en sont d'ailleurs un bon exemple. Les nouvelles techniques de procréation peuvent également venir bouleverser nos acquis culturels, nos croyances et nos valeurs et notre façon de concevoir non seulement la reproduction, mais également la vie. « Ce qui est considéré en un temps comme transgressif peut se banaliser en un autre temps. C'est justement le cas avec les procréations médicalement assistées [qui posent également] la question de la limite » (Ansermet 2015, p.17).

Ainsi, la sexualité, ses pratiques et, partant, l'éducation sexuelle, dépendent de la culture à laquelle nous appartenons, qui nous influence, sans qu'on en soit vraiment conscients. Nous voyons l'importance des rites, qui permettent de structurer la société, de donner des rôles à des individus (comme celui de devenir un homme par exemple). Par ailleurs, comme le mentionnent Pelège et Picod (2010, p.234) « Le sens donné par l'histoire à l'éducation sexuelle se situe [...] plus du côté de l'intégration sociale, voire du mythe fondateur pour les sociétés antiques [...] que du côté physiologique, même si toutes ces constructions sociales et culturelles n'avaient pour but que de maîtriser la reproduction [...] pour assurer la pérennité du groupe ».

Avons-nous aussi des rites dans nos sociétés occidentales ? Si oui, quels sont-ils ? Nous pensons que le début de l'école peut s'apparenter à une sorte de rite, obligatoire, dans la mesure où c'est le moment où l'enfant quitte le domicile familial. C'est dans ce cadre-là qu'il va apprendre, évoluer et devenir finalement un jeune homme ou une jeune fille, au travers les apprentissages effectués dans un cadre délimité, avec des programmes spécifiques adaptés à son âge. Mais qu'en est-il de l'éducation à la sexualité ?

2.3 Historique de l'éducation sexuelle : définition et complexité, entre famille et école et entre danger et plaisir

En 1975 L'OMS (cité par Pelège et Picod 2010, p.15) définissait l'éducation sexuelle comme « l'éducation conçue pour faire mieux comprendre les aspects biologiques, socioculturels, psychologiques, spirituels et éthiques du comportement sexuel humain. » En 2013, l'OMS définissait l'éducation sexuelle comme : « l'apprentissage des aspects cognitifs, émotionnels, sociaux, interactifs et physiques de la sexualité » (OMS 2013, p.20 [en ligne]). Par cette définition nous voyons que la sexualité intègre toutes les dimensions de l'humain, du plus intime comme les émotions, au plus collectif comme l'aspect social. Comme le souligne l'Office fédéral de la santé publique (site de la Confédération suisse [en ligne]) « L'éducation sexuelle est la base

de la promotion de la santé sexuelle. Elle devrait débiter au sein de la famille et se poursuivre à l'école à des fins de prévention ainsi que pour garantir l'égalité des chances. De manière générale, l'éducation sexuelle a lieu partout où les enfants et les jeunes vivent, par exemple à la crèche, dans un club de sport ou dans un camp de vacances ». Comme le dit Schmidt (2012, p.67) « Le développement et la socialisation sexuels s'effectuent en grande partie et en premier lieu dans des domaines non sexuels, donc à travers du vécu et des expériences qui ne sont pas sexuels au sens strict du terme ». Selon Schuhrke (2015) ces apprentissages significatifs dépendent notamment de la stabilité et de la confiance dans le rapport des enfants aux parents et de la sensualité qui peut exister dans cette relation.

Pour l'OMS (2013, p.20) « l'éducation sexuelle commence dès la petite enfance, et se poursuit à l'adolescence et à l'âge adulte. [...] L'éducation sexuelle donne aux enfants et aux jeunes, en fonction de leur âge et de leur niveau de développement, les informations, les compétences et les attitudes qui leur permettent de comprendre leur sexualité et d'en jouir, d'avoir des relations sûres et satisfaisantes, et d'assumer la responsabilité de leur propre santé et bien-être sexuels, tout comme de la santé et du bien-être sexuels des autres ». Précisons encore que les standards de l'OMS (2011 cité par les experts sur l'éducation sexuelle 2016) distingue trois catégories d'éducation sexuelle selon sur quoi sont basés les programmes : programmes prônant l'abstinence sexuelle avant le mariage, programmes incluant l'abstinence comme option mais qui abordent également les moyens de contraception et les pratiques du « safer sex » et finalement les programmes incluant la contraception, le « safer sex », en les plaçant dans un contexte de développement personnel et sexuel. Ce sont ces derniers qui sont nommés par l'OMS « programmes d'éducation sexuelle holistique », qui sont d'ailleurs très répandus en Europe. Ils sont centrés sur la promotion de la santé et non sur la solution de problèmes ou la prévention, comme c'est le cas aux USA par exemple. Cette approche holistique est l'approche la plus efficace et la plus adéquate avec la compréhension actuelle du développement psychosexuel des enfants.

Comme le mentionne déjà Makarenko (1950) « la question de l'éducation sexuelle est considérée comme l'une des questions pédagogiques les plus difficiles. Et en effet, sur aucune autre question, il n'y a eu autant d'opinions confuses et erronées ». En fait, depuis des siècles, le domaine de la sexualité interroge, fascine, voire dérange et ce qui était alors un tabou dans la société et dans le cercle familial (davantage réservé à un domaine scientifique particulier) est passé à un étalage

médiatique, publicitaire. Nous voyons également ce changement dans la pornographie, qui a évolué d'une pornographie plutôt élitiste, dirigée davantage pour des intellectuels et artistes via des ouvrages, peintures, sculptures à une pornographie plus « grossière », commerciale, pour tout un chacun, d'autant plus accessible depuis l'invention et le développement d'internet. Comme le mentionne Meirieu (dans Pelège et Picod 2010, p. 9) « Alors que, dans la plupart des autres domaines, la société a largement renoncé à faire l'éducation [des jeunes], là, en matière de sexualité, elle n'est avare d'aucun effort ». La conseillère conjugale et familiale Lebas (2011) nous dit qu'auparavant cette éducation se faisait par observation du monde animal, le plus souvent complétée par la préparation au mariage. Aussi, le changement de société, avec l'urbanisation et la baisse du nombre des mariages ont engendré selon elle « un vide de mots » ; la révolution sexuelle a changé les repères. Pelège et Picod (2010 p. 234) nous expliquent que « Si l'on remonte un peu dans l'histoire, il apparaît que l'éducation sexuelle a toujours été présente dans toutes les sociétés humaines. En effet les premières règles qui fondent toutes les sociétés sont celles concernant la sexualité du groupe [...], donc toutes les sociétés ont toujours fait de l'éducation sexuelle ; que ce soit de façon initiatique, démonstrative, implicite, explicite, répressive, le cadre et les règles ont toujours été posés : par la famille, le groupe, le religieux, plus récemment l'Etat ». L'éducation sexuelle dépend donc non seulement de la culture mais également du contexte historique et politique. Ainsi, si au cours du 18^{ème} siècle l'éducation sexuelle au sein des institutions scolaires était répressive (notamment par rapport à la masturbation) et uniquement basée sur la procréation, le début du 20^{ème} siècle, marqué par l'apparition d'une psychologie sexuelle nouvelle et d'une déculpabilisation de la sexualité (avec les travaux de Freud et des notions de santé publique qui a pour but de mieux faire connaître la physiologie et l'hygiène sexuelle) se rapporte davantage à de l'information sexuelle (Pelège et Picod 2010). Pelège et Picod (2010, p.235) nous apprennent que l'Education nationale (française) s'est toujours préoccupée de la question de l'éducation sexuelle et qu'elle a fait l'objet de plusieurs réflexions et de tâtonnements « en raison d'un consensus difficile à établir sur ce thème sensible ». Jutant (2001) nous informe que dès 1947, un comité d'études sur l'éducation sexuelle en milieu scolaire existait déjà et qu'il faudra vingt-cinq ans pour que les planches anatomiques sans sexe disparaissent des manuels scolaires, et quelques années encore pour que l'on puisse parler d'information sur la sexualité à l'école. Pelège et Picod (2001) nous apprennent également qu'en 1949 un professeur de lettres organisait des ateliers de discussion avec des adolescents et

que de 1958 à 1968 des tentatives ont été réalisées en milieu scolaire à l'initiative d'associations. L'évolution comprend en fait, selon Jutant (2001) « deux périodes charnières : la première, entre 1968 et 1973, amorce un progrès appréciable par l'introduction d'une information officielle dans les cours de biologie et d'économie familiale et sociale ; la seconde, qui se joue actuellement, est une étape décisive. La démarche n'est plus limitée aux seules données scientifiques de la sexualité, mais privilégie une éducation plus globale. Si des interventions ponctuelles nées d'initiatives d'enseignants, d'éducateurs ou d'organismes spécialisés abordaient avant 1968 des thèmes ayant trait à la sexualité il faut attendre la circulaire Fontanet de 1973 pour que soit définie une première vraie politique d'information et d'éducation sexuelle en milieu scolaire ». Cette circulaire préconisait une information et une éducation sexuelle au lycée, mais qui restait facultative. C'est en 1976 que l'information biologique sur la reproduction, l'IVG, la contraception, la grossesse et les MST devenait obligatoire. Le but visé était principalement de prévenir les grossesses non désirées, la dimension relationnelle et sociale n'était pas évoquée. La prévention était donc limitée à la reproduction et, comme le relève la conseillère conjugale et familiale Lebas (2011), « on peut imaginer qu'elle vient alors également contenir l'angoisse des adultes, et plus précisément du législateur, face au mouvement de libéralisation sexuelle qui s'étend ». Comme nous le dit cette professionnelle, tant qu'il s'agissait d'enseigner la biologie de la reproduction humaine, c'était une discipline scientifique dont l'enseignement trouvait sa place à l'école, parmi les autres branches scientifiques. C'est en étendant la signification du mot « sexualité » qu'on sort l'éducation sexuelle du strict domaine de la science et que l'on peut se poser la question de sa légitimité à l'école. Cela pose alors question du rôle des parents en la matière. A ce sujet, elle évoque la circulaire de l'Education nationale (française) de 2003 qui précise que c'est « en complément du rôle de premier plan joué par les familles [que] l'école a une part de responsabilité à l'égard de la santé des élèves et de la préparation à leur future vie d'adulte [dans la mesure où l'éducation sexuelle] est la composante essentielle de la construction de la personne ». Elle nous apprend également que l'éducation sexuelle fait son apparition dans le primaire et les programmes scolaires en 1985. Comme le notent Pelège et Picod (2010), en 1985 l'épidémie du sida va bouleverser l'approche et les représentations de la sexualité dans nos sociétés, et en 1987, le sida est inscrit dans les programmes de biologie et l'éducation sexuelle est donc rendue obligatoire. Nous voyons ainsi que nous sommes passés de l'éducation optionnelle à de l'information obligatoire. Entre 1988 et 1993, les évaluations de ces actions et différentes

enquêtes ont montré que l'information sexuelle, certes indispensable, n'était pas suffisante pour développer des comportements sexuels responsables. Que faut-il alors ? A ce sujet, Lebas (2011) nous dit que c'est en partant du constat que la prise de risque n'est pas seulement due à un manque d'information (puisque cette information existe déjà depuis quelques années) mais davantage à un manque de réflexion au sujet de la relation sexuelle, que l'Education Nationale (française) a établi cette circulaire de 2003, posant les bases de la mise en œuvre de cette réflexion, toujours dans un souci de prévention des risques liés à la sexualité. Cette circulaire stipule que « l'éducation à la sexualité à l'école est inséparable des connaissances biologiques sur le développement et le fonctionnement du corps humain mais qu'elle intègre [également] une réflexion sur les dimensions psychologiques, affectives, sociales, culturelles et éthiques. [...] Cette éducation, qui se fonde sur les valeurs humanistes de tolérance et de liberté, du respect de soi et d'autrui, doit trouver sa place à l'école » (Pelège et Picod 2010, p.237). A noter que, selon un reportage de France 2 (2017 [en ligne]), un quart des établissements scolaires français n'abordent jamais la vie sexuelle et affective pourtant prévus dans la circulaire de l'éducation nationale.

Sur le plan historique en Suisse, l'école vaudoise semble pionnière en matière d'éducation sexuelle car c'est en 1968 et avec le docteur Charles Bugnon, médecin de campagne, que l'on doit l'introduction des cours d'éducation sexuelle dans les écoles du canton de Vaud (Site de la RTS [en ligne]). Avec les événements de mai 1968, la sexualité était alors abordée principalement sous l'angle de l'épanouissement personnel et le plaisir était la notion centrale. Le préservatif était alors considéré comme un moyen de contraception passé de mode, la pilule contraceptive mise en avant. C'est avec l'arrivée du SIDA que l'éducation sexuelle s'est alors centrée sur les risques et que le préservatif a retrouvé toute son importance.

Jacot-Descombes (2007) nous dit qu'en 20 ans, des progrès importants ont été réalisés en Romandie, mais qu'il reste encore des disparités importantes entre les cantons, notamment avec la suisse alémanique où différents modes d'éducation sexuelle sont pratiqués : le mode « interne » où l'enseignant intègre l'éducation sexuelle dans son cours et le mode « externe » où des professionnels affectivement neutres à l'élève, interviennent dans les classes comme cela se passe en suisse romande. Elle nous apprend qu'en 1987 déjà « l'éducation sexuelle se déroulait systématiquement dans tous les cantons romands et au Tessin, bien que la reconnaissance n'était pas encore acquise. En 20 ans, avec l'appui de [la] structure associative [ARTANES] divers

nouveaux programmes ont vu le jour, notamment un programme de prévention des abus sexuels pour les jeunes enfants ». Elle nous dit également que « les prises de position internationales sur la santé sexuelle, notamment après la Conférence internationale sur la population et le développement (Caire, 1994) ont permis d’asseoir définitivement la légitimité de l’éducation sexuelle en Suisse ». Selon le rapport d’experts sur l’éducation sexuelle de 2017 (p.34), « la Suisse n’a pas d’objectifs stratégiques officiels pour l’ [éducation sexuelle] dispensée aux enfants et aux adolescents dans le domaine formel ». Toutefois, les objectifs formulés s’inspirent des objectifs définis au niveau international par l’IPPF et l’OMS, à savoir « prévenir la violence sexuelle et les abus sexuels, la discrimination et la stigmatisation, les grossesses non voulues ou les IST et garantir l’égalité des chances et ce, aux différents âges de la vie » (rapport d’expert 2017, p.34). Le rapport fait également mention que l’objectif est aussi de développer des compétences psychosociales par des méthodes d’apprentissage participatives, notamment savoir communiquer, se positionner, défendre ses opinions, gérer le stress, avoir confiance en soi et en ses capacités, savoir entrer en relation avec soi et les autres. Ceci nous amène à un dernier questionnement au sujet de l’éducation sexuelle : à quel âge devrait-on commencer à éduquer les enfants en matière de sexualité ? Savoir communiquer, la gestion du stress, la confiance en soi et savoir entrer en relation sont autant de compétences nécessaires pour l’apprentissage de la sexualité et peuvent (doivent ?) être abordés dès le plus jeune âge. Comme le mentionne Santé Sexuelle Suisse (2015) « il est aujourd’hui de plus en plus admis chez les professionnels de l’éducation sexuelle que celle-ci doit débiter dès le plus jeune âge et concerner une pluralité de thématiques ».

Nous constatons que l’éducation sexuelle a toujours évolué en fonction de la société et qu’elle s’est, depuis les années 80 et suite à l’apparition du SIDA, uniquement basée sur la prévention des maladies et des risques (grossesses non désirées notamment), véhiculant ainsi une image plutôt dangereuse de la sexualité, quelque chose dont il faut se méfier et limite avoir peur. Comme le déplore Noyer-Parisod (2007), la sexualité a parfois été réduite à la maladie ou à une infraction, peinant à trouver un chemin entre la notion de prévention et une sexualité heureuse et épanouie.

Comme le mentionne Santé Sexuelle Suisse (2015), l’éducation sexuelle a également permis aux pouvoirs publics de remplir leur mandat de santé publique et de résoudre des problèmes de société (IST, VIH, grossesses non désirées et plus récemment les abus sexuels) en finançant des

programmes basés sur une approche préventive. Comme nous le rappelle également cette organisation, ce n'est en effet que plus récemment qu'une approche positive et holistique de la sexualité est promue par différents acteurs internationaux (IPPF 2006). L'éducation holistique à la sexualité donne aux enfants et aux jeunes une information objective, scientifiquement correcte sur tous les aspects de la sexualité sans se limiter à la prévention contre les risques en ne privilégiant aucun type de protection particulière. Elle aide également à développer des capacités, aptitudes et compétences, qui donnent aux enfants et aux jeunes la possibilité de décider eux-mêmes de leur sexualité et leurs relations dans les différentes phases de développement. Elle leur donne les moyens dont ils ont besoin pour vivre une vie sexuelle et amoureuse épanouie et responsable (ARTANES et SANTÉ SEXUELLE Suisse 2014).

Un autre questionnement revient également au sujet de l'éducation sexuelle à l'école : qui va la transmettre ? Les professeurs ? Des personnes extérieures ? A l'origine c'était effectivement les professeurs eux-mêmes qui s'en chargeaient, étant donné qu'elle s'inscrivait dans le programme scientifique. En Suisse, cela semble d'ailleurs toujours être le cas dans certains cantons alémaniques. Plus tard, au vu de l'évolution dans les thèmes abordés, les politiques et institutions ont estimé important de faire appel à des personnes extérieures, plus « neutres » quant à leur contact, relation avec les élèves. Ceci pourrait également permettre à ces derniers de s'exprimer davantage et de poser plus librement des questions sur la sexualité, sans craindre d'être jugés. Ce sont donc des professionnels qui interviennent dans les classes. D'ailleurs, l'Université du Québec à Montréal, comme nous l'apprend Manseau (2007), fait figure de pionnière dans la mesure où « [elle] est la seule au monde qui forme au niveau du Baccalauréat des professionnels qui sont aptes à dispenser des cours d'éducation sexuelle ».

Aussi, si en Suisse l'éducation sexuelle est obligatoire au niveau scolaire dans la majorité des cantons, elle semble absente avant l'entrée à l'école obligatoire, dans des structures accueillant les enfants. Cependant, non seulement les compétences mentionnées plus haut font aussi partie de la sexualité, mais la sexualité comprend également la découverte de la différence sexuelle, qui est une des intégrations complexes et exigeantes psychiquement que doit effectuer le petit enfant et qui débute bien avant l'entrée à l'école. Une responsable de structure d'accueil publique petite enfance du canton de Vaud nous a confirmé cette absence, déplorant en fait que des interventions et informations de la part de professionnels intervenaient uniquement après des événements particuliers, comme des situations de masturbation chez les enfants, des comportements parfois

exhibitionnistes, qui pouvaient laisser les éducateurs et les parents démunis. Elle précisait également que le sujet de l'origine est abordé avec les enfants uniquement quand une éducatrice attend un enfant et qu'il n'y avait rien d'effectué en amont. Comme le mentionnent Pelège et Picod (2010, p.222) « Ce qui prime en éducation à la sexualité, ce n'est pas seulement de parler de risques, car la notion de risque et de danger pour la santé ne sont pas un élément fédérateur entre jeunes et préventeurs, dans le sens où aux risques abordés souvent par les professionnels sont opposés par les élèves ou les plus jeunes, bien d'autres dimensions ». Si ces auteurs évoquent ici davantage un public d'adolescents, cela peut s'adapter selon nous à tous publics. Par ailleurs, l'OMS explique qu'une « éducation sexuelle qui met l'accent sur les problèmes et les risques n'est pas en phase avec la curiosité, les intérêts, les besoins et l'expérience des enfants [...] et n'aura donc pas les effets visés sur leur comportement. Ce constat conduit à la demande d'une approche plus positive, qui soit non seulement plus efficace, mais aussi plus réaliste. Autrement dit, le développement de l'éducation sexuelle a été à ce jour l'histoire d'une lutte pour concilier les exigences d'une éducation professionnelle et axée sur la prévention avec les exigences d'une éducation pertinente, efficace, acceptable et attrayante pour les jeunes. » (OMS, 2013, p.10).

2.4 Les défenseurs, les détracteurs et l'aspect légal

Comme nous l'avons vu précédemment, la question de l'éducation sexuelle est posée depuis plusieurs décennies et suscite expérimentations et débats (Jutant, 2001). En 1907, Freud estimait déjà que ne pas parler de sexualité aux enfants était « absurde » et posait alors les questions suivantes : « veut-on dire que les enfants ne montreraient aucun intérêt ou aucune compréhension pour les faits et les énigmes de la vie sexuelle, s'ils n'y étaient engagés par quelqu'un d'extérieur ? Croit-on possible que la connaissance qu'on leur refuse ne leur soit pas donnée d'une autre manière ? Ou bien veut-on réellement et sérieusement les voir juger plus tard tout ce qui touche au sexe comme quelque chose de vil et d'abominable dont leurs parents et leurs éducateurs ont voulu les tenir éloignés aussi longtemps que possible ? » Il mettait également en évidence que la grande majorité d'auteurs, masculins et féminins, étaient favorables à des explications sexuelles aux jeunes mais avaient des difficultés sur le « quand et le comment » cela devait se faire. Il s'insurgeait par ailleurs contre les parents qui se demandaient comment en parler à leur enfant : « la plupart des réponses à la question " comment le dire à mon enfant ", me font, à moi au

moins, une impression si affligeante que je préférerais que les parents ne se chargent pas du tout de ces explications ». Malgré les décennies écoulées, la problématique semble être restée la même aujourd'hui. En fait, le débat se situe à plusieurs niveaux : la pertinence, l'utilité même d'une éducation sexuelle, l'âge auquel il convient de la transmettre et qui doit en avoir la responsabilité. Comme vu plus haut, la sexualité est constituée de normes sociales, dépendant de la société dans laquelle nous vivons. Concernant notamment l'âge pour débiter une éducation sexuelle, Riva Gapany (2015), nous apprend qu'il varie beaucoup selon les pays : de 5 ans au Portugal à 14 ans en Espagne, en Italie et à Chypre.

Dans notre société, l'école et la famille sont les deux lieux de socialisation principaux des enfants, dans lesquels ils vont intérioriser la culture de la société dans laquelle ils vivent, ses normes et pouvoir ainsi s'y conformer. Toutefois, ces deux institutions semblent davantage être considérées comme concurrentes que comme alliées, même si les spécialistes de l'éducation sexuelle s'efforcent de les présenter comme complémentaires et non antagonistes. D'une manière générale, les opposants à l'éducation sexuelle estiment que la sexualité n'appartient pas au monde de l'enfance et est réservée aux adultes, ou que l'école n'est pas un lieu adapté et que l'éducation sexuelle doit se faire dans le milieu familial. C'est particulièrement l'avis de différents politiques dont nous avons lu des débats notamment dans le cadre de l'initiative de 2014 intitulée « Protection contre la sexualisation à l'école maternelle et primaire » qui avait finalement été retirée en 2015 suite au rejet des instances politiques suisses. Pour certains, le fait de ne pas tomber enceinte justifiait la non-nécessité de fournir une éducation sexuelle : « aucune des adolescentes de moins de 12 ans ne s'est retrouvée enceinte. Il est donc suffisant d'informer les enfants à partir de 12 ans sur la sexualité » (Geissbühler, mars 2015, p.3). Ou encore « avant l'âge de 10 ans, on n'a pas besoin d'éducation sexuelle » (Flückiger, mars 2015, p.4). Les arguments contre l'éducation sexuelle avant 12 ans sont nombreux, comme la peur qu'elle pervertisse les enfants, les choque, les traumatise, voire les ouvre à cette idée qui ne les aurait jamais intéressée, ce qui, selon eux, loin de les protéger, en ferait des proies plus faciles pour les pédophiles (Initiative populaire fédérale 2015). Cette opinion va à l'encontre de l'avis des experts sur l'éducation sexuelle (rapport d'experts 2017, p.106) qui estiment que « c'est plutôt l'absence d'éducation sexuelle qui peut avoir des conséquences dommageables, notamment en induisant une plus grande vulnérabilité face aux agressions sexuelles et une incapacité à en parler et à chercher de l'aide ».

Les initiants contre l'éducation sexuelle prétendent également protéger les écoliers contre l'évocation de la sexualité à un moment où ils ne seraient pas préparés (Modoux, 2015 cité par Cavin 2016). C'est l'avis notamment de la conseillère nationale Verena Herzog qui estime que « trop d'enfants ont été confrontés trop tôt à ce sujet délicat et en ont été traumatisés » (Modoux, 2015 cité par Cavin 2016). Pour eux, la sexualité ne fait pas partie du monde de l'enfance. Par ailleurs, comme l'écrit Cavin (2016, p.47-48) « certains opposants issus de milieux religieux iront jusqu'à dire que l'éducation sexuelle pervertit les enfants et pousse à l'homosexualité ». Oskar Freysinger, membre du comité de l'initiative contre l'éducation sexuelle, dira qu'avec les cours d'éducation sexuelle « On leur vole leur enfance », sous-entendant, là encore, que la sexualité ne fait pas partie du monde pur de l'enfance. Comme le note Cavin (2016, p.48) « Les opposants à l'éducation sexuelle mettent donc en avant une vision d'un enfant innocent, ne s'intéressant pas aux questions sexuelles, vulnérable, influençable et qui nécessite une protection ». A ce sujet, Freud (1907) estimait qu'on avait raison de conserver la pureté de l'imagination de l'enfant, mais que cette pureté n'est pas garantie par l'ignorance. Il pensait que le fait de cacher quelque chose aux enfants leur fait soupçonner d'autant plus la vérité et que la curiosité pousse à pénétrer des faits qui ne susciteraient que peu ou pas du tout l'intérêt s'ils étaient communiqués sans beaucoup de détails. En d'autres termes, plus on cherche à cacher les choses aux enfants, plus cela les pousse à être curieux et surtout à comprendre pourquoi les adultes leur tait certaines choses. A l'opposé, l'enfant peut être considéré comme curieux, actif, participatif, posant des questions sur le monde qui l'entoure (ce qu'il voit, entend, etc.), un monde très sexualisé aujourd'hui.

Comme le note Cavin (2016), les animateurs en éducation sexuelle présentent également l'enfant comme un être vulnérable, susceptible de subir des abus de la part des adultes, mais étant capable de contribuer à sa propre protection. L'enfant ne fait donc pas que subir, mais peut agir si on lui donne les outils nécessaires pour le faire. Cette notion permet alors de penser en termes d'intervention préventive. A ce sujet, un consensus est d'ailleurs souvent trouvé. : l'école est un lieu de prévention (prévention routière, prévention contre les psychotropes et l'alcool, prévention contre les maladies et infections sexuellement transmissibles ainsi que contre les grossesses non désirées). Les initiants de l'initiative politique mentionnée plus haut reconnaissent le risque d'abus et ne s'opposaient pas à la prévention de ceux-ci, mais selon eux, celle-ci ne devait pas intégrer les cours d'éducation sexuelle, mais se faire à part. A l'opposé, les professionnels de l'éducation sexuelle, considèrent que la prévention des abus sexuels ne peut pas être dissociée

d'une information sur son corps qui a alors lieu lors des cours d'éducation sexuelle. Les abus sexuels semblent donc être perçus par tous comme l'un des risques principaux liés à la sexualité, c'est sur la manière de prévenir ce risque que les avis divergent. Selon Gordon (2011), le manque de discussion ouverte avec des adultes de confiance et des messages flous et contradictoires négatifs sur la sexualité et sur le genre peuvent rendre les enfants vulnérables à la contrainte, aux abus et à l'exploitation. Pour lui, il est donc essentiel que les enfants comprennent également le risque d'exploitation sexuelle et d'abus, afin de les identifier et ainsi de pouvoir se protéger, notamment en sachant où trouver l'aide nécessaire.

Selon l'UNESCO (2018), il n'y a que 34% de jeunes à travers le monde qui ont des connaissances précises sur la prévention et la transmission du VIH et il y a deux filles sur trois dans certains pays qui n'ont aucune idée de ce qui leur arrive quand elles commencent à avoir leurs règles. Pour cette organisation ce sont des raisons pour lesquelles il est urgent de proposer une éducation complète et de qualité à la sexualité. Elle mentionne également que « [...] l'absence d'une éducation à la sexualité et aux relations, qui soit de qualité, adaptée à leur âge et à leur stade de développement, peut mettre les enfants et les jeunes en situation de vulnérabilité face à des comportements sexuels néfastes et à l'exploitation sexuelle ».

Nous pourrions penser que deux professionnels d'un même courant adoptent les mêmes idées, ce qui n'est en fait pas forcément le cas, comme le démontre ce débat entre deux psychanalystes interviewés par Mazelin Salvi (2010, [en ligne]). Didier Dumas, psychanalyste pour enfants, préconise une éducation sexuelle dès la maternelle. Il la justifie par le fait que la psychanalyse considère que la sexualité humaine se construit entre 3 et 7 ans en précisant notamment que le plein centre de l'œdipe (c'est-à-dire l'âge où l'enfant intègre celle-ci et où les fantasmes sexuels se construisent), se situe vers 4 ou 5 ans. Pour lui, « à cet âge, pour intégrer l'interdit de l'inceste, l'enfant doit savoir qu'il sort non seulement du corps de sa mère, mais aussi de celui de son père. Or, cette intégration ne peut se faire que si ses parents lui expliquent clairement la sexualité [...] afin qu'il comprenne la succession des générations ». Ce professionnel déplore que nous négligions le développement psychique de l'enfant, où la compréhension de la sexualité est centrale. Pour lui, « c'est aussi le rôle de l'école que de se soucier de cela et de l'expliquer aux parents ». Il préconise toutefois la présence des parents et des personnes formées dans ce but, afin d'informer et de soutenir les parents dans cette transmission qui leur incombe. Pour ce professionnel, il ne s'agit pas de se substituer aux parents, mais de les aider à jouer pleinement

leur rôle et surtout de permettre la circulation d'une parole libérée de la honte, de la culpabilité ou de fausses croyances. Quant au psychanalyste Bernard Bonnet, il n'est pas favorable à une éducation sexuelle dans le cadre scolaire, car il pense qu'entre 3 et 4 ans surtout, elle doit se faire dans le milieu familial. Selon lui, l'école est mal placée pour effectuer un travail de transmission dans la mesure où elle ne peut prendre en compte la singularité de chacun. Il ne croit pas à l'efficacité d'une parole générale, divulguée à tous et considère que l'école doit rester le lieu des apprentissages scolaires collectifs et non individuels, qui relèvent de l'intimité. Pour lui, si l'éducation sexuelle se fait à l'école, l'enfant aura des difficultés à faire la différence entre le public et le privé, le collectif et l'intime. Ce qui le dérange dans cette idée d'éducation sexuelle à la maternelle est la croyance sous-jacente selon laquelle il y aurait un bon âge et un bon discours, oubliant que ni les enfants ni les parents ne sont des groupes homogènes. Selon lui, « chaque enfant, chaque parent est unique. Certains enfants sont ouvertement demandeurs d'informations sur la sexualité à 3 ans ou même avant, tandis que cette curiosité s'exprimera chez d'autres beaucoup plus tard, et il est essentiel de tenir compte de ces différences ». Il ajoute que « l'éducation sexuelle ne se fait pas en une fois, ni en un jour, elle se tisse et s'élabore au fil du temps. A partir de la demande de l'enfant, de son âge, de sa personnalité, et avec les moyens que les parents trouvent les mieux adaptés ». Il dit faire confiance aux compétences des parents et estime qu'il s'agit de leur travail et non celui de l'école. Il nuance toutefois ses propos en déclarant que « que les enseignants [...] puissent divulguer des informations sur la sexualité, une fois que les parents ont fait leur travail à la maison, me paraît une très bonne chose ». Pour ce psychanalyste (cité par Guéret 2015) « l'école doit remplir sa mission d'information pour ce qui est de l'anatomie et de la reproduction. En revanche, ce qui concerne le plaisir relève de l'intimité. C'est une découverte qui appartient aux enfants, qui se fait progressivement, et qui ne peut être enseignée ». Pour la psychanalyste Mi-Kyung Yi (citée par Guéret 2015), la question sexuelle doit sortir du cercle familial car, selon elle « Eduquer ces enfants à la sexualité équivaudrait, d'une certaine manière, à leur ouvrir la chambre conjugale ».

Les différents avis dépendent donc de la vision de l'école, du rôle que cette institution doit jouer et également de la vision de l'enfant. Soit l'on considère que l'école a un rôle éducatif et donc que l'éducation sexuelle y a sa place parce que la sexualité fait partie de la vie individuelle et sociale et doit être apprise à l'école. Soit l'école est perçue comme un lieu particulier, protégé, un lieu de savoir uniquement, dans le sens de comprendre et non d'éduquer, impliquant donc que

l'éducation sexuelle doit être du ressort de la vraie vie, familiale et sociale (Desaulniers, 1995). Concernant la vision de l'enfant, il peut être perçu comme un être fragile, innocent, qu'il ne faut pas pervertir avec des informations mais qu'il faut protéger.

Treu (2019), une sexopédagogue, estime quant à elle qu'il est important de parler de sexualité aux enfants dès leur plus jeune âge, lorsque les thèmes du corps, de l'amour, de la tendresse et de la honte apparaissent. Elle relève toutefois la nécessité de respecter les limites des enfants et leur pudeur, notamment lorsque ceux-ci éprouvent de la honte ou expriment leur désintérêt pour les questions de sexualité. C'est également l'avis de la Dre Muriel Salmona de l'Association Mémoire Traumatique et Victimologie (2017) pour qui il est essentiel, pour protéger les enfants, de les prévenir, dès leur plus jeune âge, des dangers qu'ils courent et donc de les informer. Cette professionnelle mentionne que « les enquêtes de victimisation montrent que les enfants sont les principales victimes des violences sexuelles [...] ». Elle se réfère d'ailleurs à une enquête menée en France par son Association qui a relevé que 81% des 1214 répondants avaient subi des violences sexuelles avant l'âge de 18 ans, 51% avant 11 ans et 21% avant 6 ans. De plus, elle relève que les violences sexuelles contre mineurs sont commises à 95% par des proches et des personnes connues et que dans 52% des cas elles avaient lieu dans le cadre familial, et ce, quel que soit le milieu socio-culturel. Pour elle, « les agresseurs profitent non seulement de la vulnérabilité des enfants, mais également de leur méconnaissance et de leur incompréhension des actes sexuels [...]. Il est facile pour des agresseurs, surtout lorsqu'il s'agit de personnes proches auxquelles les enfants doivent obéissance ou avec lesquelles ils ont des liens affectifs de confiance, de leur faire croire que les violences sexuelles qu'ils leur font subir sont des choses normales [...]. Ainsi, informer les enfants leur permettrait d'en parler plus facilement mais ne serait pas suffisant. Leur poser des questions c'est, pour cette professionnelle, tenir compte qu'il est souvent très difficile pour les enfants victimes de parler de ce qu'ils subissent ou ont subi, en raison de l'emprise qu'exerce l'agresseur (menaces, manipulations, etc.) le traumatisme subi (état de choc, dissociation traumatique, etc.), de la peur de ne pas être cru ou de faire du mal. En effet, elle préconise également de faire spontanément des démarches auprès des enfants en allant « leur demander régulièrement s'ils ne subissent pas, ou n'ont pas subi de violences » car « s'en tenir à cette prévention, c'est risquer de culpabiliser l'enfant qui considérera que tout est de sa faute puisqu'il n'a pas pu éviter les violences, ce qui pourra l'empêcher de parler et d'alerter les adultes ». Pour cette professionnelle, toute personne en charge d'enfants peuvent et ont le devoir

d'informer les enfants et ce « le plus tôt possible dès que l'enfant est en âge de parler, c'est possible dès la maternelle, et de façon répétée en adoptant ses propos à l'âge de l'enfant et aux risques qu'il peut courir ». Elle préconise toutefois d'en parler à l'occasion d'une activité comme la lecture d'un livre, dans un contexte de confiance et d'échanges et, pour les plus petits, lors des soins, du bain. Elle relève également l'importance d'aborder les violences sexuelles dans le cadre plus général des violences afin d'éviter à l'enfant de lier violences sexuelles et sexualité. Cette idée nous paraît tout à fait intéressante : les violences sexuelles sont avant tout des violences et la sexualité doit être assimilée au plaisir, à la découverte.

Une étude comparative auprès d'enseignants dans 15 pays (Berger, Bernard et al. 2011) a mis en évidence que « ce sont les conceptions et représentations relatives à l'éducation à la sexualité qui différencient le plus les pays, avec des positions plus traditionnelles, opposées à l'introduction de thèmes importants de cette éducation notamment en termes de prévention dans les pays non européens, qui s'opposent à des positions plus ouvertes, plus ancrées dans la réalité des pratiques sexuelles dans les pays européens » (p.44). Cette étude a également relevé que les jeunes enseignants sont plus enclins à aborder les questions de sexualité (safer sex notamment) que les enseignants plus âgés et que les conceptions diffèrent significativement d'un pays à l'autre et sont très soumises à l'impact de la foi en Dieu, même si cette influence tend à s'estomper avec le niveau de formation académique initiale.

En fait, la différence de points de vue d'une personne à l'autre ne semble pas dépendre de la formation effectuée (deux enseignants peuvent en effet avoir une vision différente et deux psychologues, pourtant d'un même courant, peuvent également, comme vu plus haut, avoir des points de vue divergents) mais davantage de valeurs personnelles. Ces valeurs dépendent certes de la société dans laquelle on vit, mais également de l'éducation reçue et des différentes expériences de vie de chacun et ce qu'il en a fait. Selon des recherches et interviews, il a été notamment mis en évidence que les professionnels qui ont une conception conservatrice de l'éducation sexuelle ont surtout des valeurs fortement imprégnées de religion (rapport d'experts 2017). Ces personnes craignent entre autre qu'une approche positive de la sexualité, abordant notamment le plaisir, mette en danger la famille traditionnelle. Il a également été relevé que l'hétérosexualité est la norme visée pour ces personnes qui rejettent donc la revendication d'égalité de traitement et de présentation équilibrée des orientations sexuelles. Finalement, la

notion de genre est souvent vue comme un problème pour ces personnes (rapport d'experts 2017, p.38).

Que dit la loi ?

L'article 6 de la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (convention dite de Lanzarote de 2007), et ratifiée par la Suisse, stipule que chaque Partie prend les mesures législatives ou autres nécessaires pour que les enfants reçoivent, au cours de la scolarité primaire et secondaire, des informations sur les risques d'exploitation et d'abus sexuels, ainsi que sur les moyens de se protéger, adaptés à leur stade de développement. Cette information, dispensée, le cas échéant, en association avec les parents, s'inscrit dans une information plus générale sur la sexualité et porte une attention particulière aux situations à risque, notamment celles résultant de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Cette convention stipule donc que l'éducation sexuelle doit avoir lieu dès le primaire, dans le cadre scolaire, avec si possible le soutien des parents et être adaptée aux capacités évolutives de l'enfant (Riva Gapany 2015). La Commission des droits de l'enfant nous renseigne également sur ce sujet : l'éducation sexuelle est du ressort des parents et de l'Etat, via l'école publique, mentionnant également le principe d'égalité des chances. Riva Gapany (2015) mentionne encore l'article 11 protection des enfants et des jeunes des textes nationaux qui nous apprend que c'est sous les angles de la santé et du développement, tout comme de la protection et de la prévention contre les abus sexuels que le droit à l'éducation sexuelle a été développé.

2.5 Notre avis et hypothèse

Comme nous venons de le voir, l'éducation sexuelle ne semble laisser personne indifférent et les débats autour de cette question animent plusieurs acteurs : parents, éducateurs, pédagogues, politiques etc. et sont encore bien d'actualité. Ceci questionne notamment notre conception du rôle de l'école et du degré de responsabilités parentales. Certains pensent que l'éducation sexuelle en va de la responsabilité des parents, d'autres estiment qu'elle est du ressort de l'école et d'autres encore qu'elle n'a tout simplement pas lieu d'être, la considérant davantage comme néfaste. Comme vu précédemment, ces différents points de vue sont intimement liés aux valeurs de chaque personne.

L'idée de Freud notamment selon laquelle l'ignorance pourrait engendrer des troubles mentaux reste selon nous tout à fait intéressante aujourd'hui. En effet, certains comportements pourraient s'expliquer par de l'ignorance, ou plutôt de la recherche d'explication, une quête de sens. Aussi, un comportement masturbatoire d'une petite fille à l'école peut être vu comme une recherche d'explication de la part de l'adulte. Le symptôme sexuel peut en effet découler également d'un manque d'éducation en la matière. L'éducation peut donc impacter la fonction sexuelle. Il est encore plus important selon nous, dans notre société actuelle, où nombre d'informations en tout genre foisonnent sur internet, des outils de communication à disposition (pornographie, sexting, etc.), de la procréation pouvant sortir de la sexualité, de s'adapter et d'y adapter également la prévention et l'éducation sexuelle. A ce sujet, Noyer-Parisod (2007) relève que l'accès à ces différents outils a entraîné également un changement dans les questions que posaient les élèves en classe, à savoir un décalage par rapport aux étapes du questionnement, certaines questions étant posées beaucoup plus précocement qu'avant, ainsi que dans la formulation des questions, traduisant l'envahissement de l'image pornographique. Comme le mentionne Riva Gapany (2015 p.27), « les enfants vivent dans une société très sexualisée (TV, Internet, publicité, etc.) qui les interpelle. Les adultes doivent leur répondre de façon appropriée et adéquate, en vertu du droit des enfants à être pleinement informés sur des aspects de leur vie (arts. 13 et 17 CDE). Les enfants qui ne reçoivent pas d'informations ou peu compréhensibles iront satisfaire leur curiosité ailleurs d'où un risque d'informations erronées car peu professionnelles ».

Il est donc important selon nous d'informer et d'éduquer à ce qu'est la sexualité, dans le respect de soi et de l'autre afin que les jeunes puissent faire la part des choses, différencier le vrai du faux, la réalité de la fiction. Comme le mentionne d'ailleurs Philipp Jaffé (cité par Grosjean 2006, p.5) « Il faut que les jeunes reçoivent une éducation sexuelle appropriée. Celle-ci doit s'adapter aux nouvelles réalités ».

Se reposer uniquement sur la famille est, selon nous, dangereux. En effet, comment savoir si cela a été fait ? Et de quelle manière ? Surtout dans nos sociétés multiculturelles dont certaines cultures font de la sexualité un tabou. Comme le mentionne Modoux (2015, cité par Cavin 2016) « [les] experts ont montré les limites du vase clos familial quand l'intime, l'émotion et la sensualité y sont réprimés, pour des motifs psychologiques, moraux ou culturels. Il a aussi été rappelé que les proches parents peuvent être la première menace pour les enfants. Les abus sexuels sur mineur ont souvent lieu dans le cercle familial ». Et sans aller jusque-là, certains

parents ne se sentent simplement pas à l'aise pour en parler, comme le dit Riva Gapany (2015 p.27) « Parler de sexualité à ses enfants n'est pas chose aisée et beaucoup de parents ne savent pas comment le faire et par conséquent ne le font pas. C'est donc à l'Etat, par l'intermédiaire de l'école, de le faire en garantissant ainsi un contenu conforme et respectueux des droits de l'homme (éviter l'homophobie par exemple). Certains parents invoquent également la culture et/ou la religion pour s'opposer à l'éducation sexuelle en classe. Or, la scolarité obligatoire vise à garantir l'égalité des chances à tous les enfants (art. 2 CDE) et favorise également l'intégration des ressortissant·e·s d'autres pays, cultures et religions. Ces considérations s'appliquent également à l'éducation sexuelle, et le Tribunal Fédéral a relevé dans une récente décision que le droit à l'éducation sexuelle de l'enfant prime sur les droits fondamentaux des parents et de la famille à l'éducation (art 13 Cst. 8 CEDH), car la prévention des agressions sexuelles et la protection de la santé sont incontestablement des cas d'intérêts publics prépondérants (art. 36 Cst.) ». Selon les experts sur l'éducation sexuelle (2017), si c'est aux parents que revient de dispenser l'éducation sexuelle dans un premier temps, dans la mesure où ce sont les premières personnes de référence pour leur enfant, c'est à l'école d'intervenir en complément « car tous les parents ne sont pas capables d'informer et de sensibiliser leurs enfants de manière adéquate » (rapport d'experts 2017, p. 107).

L'OMS (2013) estime également que les parents et proches, bien que sources d'information précieuses sur les relations humaines et la sexualité, ne suffisent plus dans notre société actuelle, en raison d'un manque de connaissances, notamment lorsqu'il s'agit de fournir des informations techniques complexes. Nous pensons ici à la PMA par exemple. Rossel (2019) rappelle la nécessité de connaître ses origines pour la construction de son identité et de sa personnalité et conseille ainsi de parler à chaque enfant des circonstances de sa conception, et ce quel que soit ces circonstances (naturelles, viol, médicales). L'OMS (2013 p.23) nous apprend d'ailleurs que « dès l'âge de 3 ans [les enfants] comprennent que les adultes tendent à être cachottiers [au sujet de la sexualité] ». Quel message les parents transmettent-ils alors à leurs enfants quant à la sexualité ? Nous savons également que les enfants sont très sensibles au langage non-verbal. Aussi, un malaise de l'adulte pourra être vite ressenti par l'enfant, qui va alors se demander pourquoi un tel malaise et se sentir mal à l'aise à son tour. Freud (1907) écrivait d'ailleurs que « ce qui provoque la "cachotterie" des adultes à l'égard des enfants n'est rien d'autre certainement que la pruderie habituelle et la mauvaise conscience de ces parents eux-mêmes; mais il est

probable qu'y concourt aussi une certaine ignorance théorique de leur part que l'on peut combattre en donnant aux adultes quelques explications ». De plus, lorsque l'on sait que nombre d'abus envers les enfants ont lieu dans le cercle familial, est-il judicieux de laisser la famille comme seule responsable de l'éducation sexuelle de l'enfant ? N'y a-t-il pas là une certaine hypocrisie ?

Comme relevé par l'équipe d'éducation sexuelle à l'école primaire du Service de Santé de la Jeunesse en 2000, il est essentiel de tenir compte du développement psychoaffectif des enfants, et donc d'adapter l'éducation à l'âge des enfants auxquels on s'adresse. Il nous paraît en effet évident que nous n'allons pas nous adresser à de jeunes enfants comme on le ferait avec des adolescents et même avec des enfants de 4-5 ans comme à ceux de 8 ou 9 ans. Non seulement il s'agira d'adapter le vocabulaire utilisé, mais également les thèmes abordés. A ce sujet justement, comme le mentionne Alain Sousa (2018) « l'éducation à la sexualité en milieu scolaire contribue à l'apprentissage d'un comportement responsable, dans le respect de soi et des autres ». Selon nous, il semble ainsi évident que ces notions de respect vont de pair avec les notions de consentement, de savoir ce qui se fait ou ne se fait pas, de connaître les limites (les siennes et celles des autres) et sont à apprendre dès le plus jeune âge. Selon l'OMS (2013, p.35) « [c'est en apprenant] à prendre conscience de leurs propres limites, à les exprimer et à les défendre [que] l'éducation sexuelle est aussi une éducation sociale et contribue à prévenir les abus sexuels ».

L'UNESCO (2018) met également l'accent sur l'importance d'appliquer « une approche axée sur l'apprenant [afin] de présenter la sexualité sous un angle positif en mettant en avant des valeurs comme le respect, l'inclusion, la non-discrimination, l'égalité, l'empathie, la responsabilité et la réciprocité ». Cette organisation mentionne par ailleurs différents éléments factuels montrant l'impact positif de l'éducation à la sexualité comme le fait d'avoir davantage de connaissances, ce qui augmenterait des comportements responsables. Certains détracteurs diront que parler de sexualité aux jeunes va amener ces derniers à s'y intéresser et donc à avoir davantage de relations sexuelles et donc prendre davantage de risques. Si l'on en croit le rapport de l'UNESCO (2018) à ce sujet, ce n'est pas du tout le cas : « l'éducation à la sexualité – qu'elle se fasse à l'école ou non- n'accroît pas l'activité sexuelle, les comportements sexuels à risque ou les taux d'infection IST/VIH ». Par ailleurs, il a été constaté que les programmes qui prônent l'abstinence comme unique option ne parviennent pas à retarder l'initiation sexuelle, réduire la fréquence des rapports sexuels ni le nombre de partenaires. Personnellement, nous sommes d'avis qu'il est important de présenter la sexualité sous un angle positif, comme le préconise d'ailleurs l'UNESCO, et non

uniquement sous l'angle des risques et des maladies, voire de la reproduction, qui pour nous est certes important, mais dépassé et surtout réducteur. C'est également l'avis de Marneffe (2006), qui relève l'importance de véhiculer un message positif sur la sexualité, à savoir son importance et le plaisir qu'elle suscite plutôt que celui de la peur. Elle préconise de « [laisser] les enfants jouer entre eux à papa et maman et au docteur, prendre des bains ensemble et se regarder pour satisfaire leur curiosité ». Par ailleurs, comme le relève Treu (2019), si les parents se focalisent uniquement sur la contraception, les maladies et les violences pour parler de sexualité à leur enfant, ces derniers risquent de percevoir la sexualité comme stressante et dangereuse. Il nous paraît essentiel d'évoquer la notion de plaisir et de respect, et ce dès le plus jeune âge. Comme le relève l'OMS (2013, p.35) « [l'éducation sexuelle] doit aider l'enfant à développer ses sens et la perception/l'image de son corps, à renforcer sa confiance en soi et son autodétermination, à se comporter de manière responsable envers soi-même et autrui ». Finalement, et ce qui nous paraît être un des points les plus importants, est de mettre l'accent sur la collaboration entre les différents partenaires plutôt que sur le « renvoi de balle » (« l'école ET la famille » et non « l'école OU la famille »). Comme le mentionne l'UNESCO, « l'impact de l'éducation à la sexualité est maximal lorsque les programmes dispensés à l'école sont complétés par la participation des parents et des enseignants, des instituts de formation et des services axés sur les jeunes ».

Comme le préconise l'OMS (2013), la manière naturelle, voire inconsciente de parler de sexualité aux enfants « peut être complétée par une manière proactive d'enseigner et d'apprendre », ce qui a l'avantage de traiter la sexualité comme un domaine « normal », au même titre que les autres domaines. C'est également l'avis de Schuhrke (2015), qui estime que l'activité sexuelle de l'enfant peut être encadrée de façon pédagogique, par exemple à travers des phrases explicatives et d'un enseignement du vocabulaire, constituant ainsi une base de discussion naturelle pour tout ce qui concerne les thématiques sexuelles. Selon elle « Une telle base permet d'espérer maintenir le dialogue avec les petits s'ils sont confrontés à des violations de leurs limites ou s'ils les violent eux-mêmes » (Schuhrke 2015, p. 21). Selon elle, « La famille et son cadre de vie sont clairement l'endroit le plus propice à la discussion, puisque l'enfant les différencie tôt des autres environnements, considérés avec plus de retenue ». A notre avis, cette opinion ne tient pas compte de certaines situations familiales, notamment où un enfant serait abusé dans le cadre de la famille justement.

Comme le disait déjà Freud en 1907, l'important est que les enfants n'en viennent jamais à l'idée que l'on veut leur cacher les faits de la vie sexuelle plutôt que d'autres faits, raison pour laquelle il est indispensable que la sexualité soit traitée dès le début comme les autres matières dignes d'être connues.

Comme vu précédemment et confirmé par les professionnels concernés, l'éducation et la prévention dans le domaine de la sexualité paraît absente avant l'âge de six ans. Et pourtant... Comme mentionné plus haut, la vie sexuelle des enfants peut se manifester et donc s'observer déjà dès les premières années de vie, notamment autour de la troisième ou quatrième année par des comportements masturbatoires, exhibitionnistes etc., ce qui est susceptible de questionner les parents de comment ils vont réagir à ces comportements ou à des questions de l'enfant. Nous savons également que les abus sexuels ne commencent pas à l'âge de six ans et peuvent toucher de très jeunes enfants (dans le cadre familial, mais également dans des structures accueillant des enfants, comme les crèches ou les familles d'accueil de jour). Sans aller jusqu'à l'abus sexuel, des violences de genre et sexuelles commencent déjà, dès l'entrée à l'école, comme des baisers forcés, du voyeurisme dans les vestiaires et aux toilettes, du frotteurisme, du déshabillage forcé etc. (Debardieux, E. et coll., 2018, cités par Escard 2018).

Si l'impact positif de la prévention et de l'éducation concernant notamment la diminution du nombre de grossesse non désirées a été prouvée par de nombreuses études, ne serait-il pas également juste de penser que la prévention effectuée dès le plus jeune âge, de manière adéquate et adaptée à l'âge de l'enfant, pourrait aussi permettre une réduction de ces abus (cas abusés et cas abuseurs) ? Un enfant informé de ce qui se fait et ne se fait pas, éduqué au respect des autres et de soi-même, ne sera-t-il pas plus enclin à dénoncer lorsqu'il subit un acte violent ou lorsqu'il en est témoin ? De l'autre côté de la médaille, si un enfant a été informé que soulever la jupe d'une fille ou forcer un pair à un comportement non désiré ne se fait pas et va à l'encontre du respect d'autrui, ne va-t-il pas inhiber son comportement ? A notre avis, leur en parler protège non seulement les enfants potentiellement victimes, mais permettrait également de diminuer le nombre d'agresseurs. Pour nous, il va de soi que l'éducation sexuelle doit aussi bien prévenir le risque d'abus sexuel *sur* mineur que *par* des mineurs. En effet, en plus des abus sexuels commis sur mineurs par des adultes, un autre problème commence à être mis en avant depuis une dizaine d'années à la suite de faits divers : les abus sexuels commis *par* des mineurs. L'éducation sexuelle est encore perçue comme l'un des canaux principaux pour la prévention de ce type de

risques. Comme le dit Riva Gapany (2015 p.29) « des études ont montré depuis longtemps que l'éducation sexuelle en milieu scolaire peut contribuer à la prévention des abus sexuels. Afin de comprendre les messages de prévention à long terme, les enfants ont besoin de connaissances sur les émotions, le toucher, les parties du corps et de leurs fonctions, la sexualité et les mots pour décrire ces sentiments et les verbaliser. Le message préventif doit aussi être répétitif sans être insistant. Des informations incomplètes, des omissions d'informations jugées taboues, induisent les enfants en confusion et leur donnent le message: « On ne parle pas de cela ». Cependant, les enfants doivent apprendre à verbaliser leurs émotions, voire des abus éventuels, et connaître les adultes qui vont les écouter et les prendre au sérieux (personnes de référence) ». Elle ajoute que la prévention de la violence sexuelle doit toujours inclure des informations sur ce que peut être la violence sexuelle. Cette idée est également soutenue par la Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant « Une éducation sexuelle adaptée à l'âge de l'enfant contribue à le protéger ». Marti et Wermuth (2009) mettent en évidence les liens entre l'éducation sexuelle et la protection de l'enfant contre les abus sexuels. Ils précisent que si les jeunes enfants ont besoin très tôt de faire des découvertes et des expériences corporelles et sexuelles agréables, ce n'est pas uniquement pour pouvoir vivre à l'âge adulte une sexualité épanouie, mais également pour être capables de mieux se défendre contre d'éventuelles agressions sexuelles.

Hitrec (2011) met en évidence l'importance de renforcer la capacité de résilience des enfants, à savoir de les aider à acquérir les compétences nécessaires pour se remettre des difficultés. Là encore, pour ce responsable du programme de prévention des agressions contre les enfants en Croatie, apprendre à prévenir l'abus sexuel est certes nécessaire mais pas suffisant pour garantir la sécurité des enfants. Pour lui, il est important d'insister sur le comportement à suivre et les capacités à mettre en avant plutôt que sur les risques. Il estime que ne pas proposer d'éducation sexuelle est « particulièrement dommageable pour les enfants dont les familles ignorent cette question ou véhiculent un discours négatif sur la sexualité. Les enfants qui restent candides sur la question risquent plus d'être victimes d'abus et de tomber dans le piège du secret ». (Hitrec 2011, p.184). Il relève encore que les agresseurs tirent parti de l'ignorance des enfants au sujet de la sexualité humaine et s'en prennent davantage à des enfants qui ont moins confiance en eux, relevant l'importance de travailler avec les enfants sur leur estime d'eux-mêmes et la confiance en eux. Il mentionne également que l'enfant connaît l'auteur de l'abus sexuel dans 80% des cas au moins et que dans environ 30% des cas l'auteur de l'abus sexuel est un adolescent de moins de

17 ans. Une étude menée à Genève révèle également que les abus sont fréquemment intrafamiliaux ou du moins commis par une personne connue de l'enfant (Halpérin, Bouvier & Rey Wicky, 1997 cités par Cavin 2016).

Ainsi, s'il semble évident de l'importance d'adapter l'éducation sexuelle au développement de l'enfant, nous pouvons nous demander comment l'enseigner à de jeunes enfants ? Riva Gapany (2015) nous donne quelques pistes : elle met en avant l'importance de considérer l'éducation sexuelle comme un concept holistique et multidisciplinaire, de se baser sur des informations précises et scientifiquement étayées et également de faire participer l'enfant (de l'entendre sur une question qui le touche de manière intime par exemple). Elle mentionne aussi le rôle crucial de la formation, tant pour les professionnels traitant la question avec les enfants que pour les parents.

Le 13 mars 2015, une Conférence scientifique internationale a présenté différents programmes d'éducation sexuelle à l'attention de jeunes enfants (allant de 3 à 6 ans) qui ont été proposés dans différents cantons de Suisse (Grisons, Genève, Vaud, Tessin, Fribourg, Zürich), ainsi qu'en France et en Argentine. En résumé, les différents programmes ont privilégié une approche positive de la sexualité, mettant en avant le côté ludique y compris dans la prévention. L'accent a été mis sur les émotions, ainsi que sur la coopération entre éducateurs/enseignants et parents, avec également des ateliers destinés aux parents. Comme le note Jacot-Descombes (2015 p.40) en guise de synthèse « La présentation de ces programmes montre que l'éducation sexuelle selon une approche positive auprès des enfants de 3-6 ans est tout à fait possible et souhaitable, même si dans certains cas, on ne dit pas explicitement qu'on fait de l'éducation sexuelle mais plutôt que l'accent est mis sur les émotions ». A ce sujet, Földhazi, Jacot-Descombes et Kunz (2015, p.81-82) posent d'ailleurs la question de savoir s'il ne serait pas plus pertinent de parler d'une « éducation sur le corps et les émotions », dans la mesure où cette éducation doit se baser sur ce qui préoccupe les jeunes enfants, notamment la découverte de leur corps et du monde qui les entoure, afin qu'elle soit au plus près de leurs besoins.

Finalement, une étude effectuée auprès de 4200 parents dans un état du Canada par Weaver et al. (2002) a mis en évidence que 94% des parents sont d'avis que l'éducation en santé sexuelle devrait être fournie à l'école et 95% estiment qu'elle devrait être une responsabilité partagée entre l'école et la maison. La majorité des parents était d'ailleurs d'accord avec l'idée que l'école

aborde des thèmes souvent controversés comme l'homosexualité et la masturbation. Ce qui est également ressorti de cette étude est le fait que, bien que les parents désiraient être impliqués dans l'éducation sexuelle de leur enfant, la plupart d'entre eux n'avaient jamais discuté en détail d'aucun des sujets liés à la sexualité avec leur enfant. Les parents ont aussi indiqué qu'ils souhaitaient davantage d'information à propos de la sexualité en général et au sujet de comment communiquer sur ce thème.

Au vu de toutes les lectures effectuées, de l'état actuel des recherches et après avoir pris en compte différents points de vue, nous sommes d'avis qu'il est important de fournir une information sexuelle dès le plus jeune âge. De plus, nous prônons l'égalité des chances, raison pour laquelle il nous semble important que cette information se fasse en dehors de la famille, et également pour les raisons citées ci-dessus, à savoir notamment le nombre élevé d'abus ayant lieu à l'intérieur même des familles. Ainsi, nous souhaiterions proposer des ateliers sur ce sujet aux enfants, soit en compagnie d'un parent, soit seul dans le cadre de structures accueillant les enfants d'âge préscolaire, dans les crèches par exemple. Adaptés à l'âge, ils seraient centrés sur les notions de consentement, de respect de soi et de l'autre, d'intimité, de différences sexuelles et sur l'origine.

3. Recherche

3.1 Présentation et but

Il s'agit d'une enquête dans le domaine de la santé publique sexuelle. Plus précisément nous nous sommes intéressés à l'éducation et l'information sexuelle données aux enfants en bas âge. Pour ce faire, nous avons questionné les parents de ces enfants, concernant l'information qu'ils fournissent à leur enfant, leur manière de le faire ainsi que leurs éventuels besoins en la matière. Le but de cette recherche est en fait double : tout d'abord obtenir une idée générale de la façon dont les parents de jeunes enfants les informent et les éduquent à la sexualité (notamment les sujets qu'ils abordent, leur facilité ou non de le faire) et ensuite de proposer des ateliers d'éducation et de prévention pour cette population qui soient en adéquation avec leurs intérêts et leurs besoins.

3.2. Méthodologie

La méthodologie utilisée pour cette recherche est la passation d'un questionnaire. Pour l'élaboration du questionnaire, nous avons estimé important d'effectuer au préalable de brefs entretiens exploratoires, semi-structurés. Le but de ces entretiens était de réaliser une pré-évaluation de la pertinence du sujet et, le cas échéant, de créer un questionnaire le plus proche de la réalité du terrain. Ainsi, nous avons interviewé une mère et un père (qui n'étaient pas parents du même enfant), une responsable d'une structure d'accueil publique petite enfance du canton de Vaud, ainsi qu'une responsable pédagogique d'une crèche privée. Les entretiens se sont faits en face à face à l'exception de celui avec la responsable de la structure d'accueil publique qui s'est déroulé par téléphone. Ces entretiens exploratoires nous ont permis d'obtenir un regard professionnel et interne à une institution ainsi qu'un regard personnel externe (parents) concernant le sujet.

3.2.1 Bref résumé des entretiens exploratoires

Les professionnelles ont confirmé un manque de prévention et d'éducation en matière de sexualité chez les enfants d'âge préscolaire. La responsable de structure d'accueil publique a en outre déploré que des interventions et informations de la part de professionnels interviennent uniquement après des évènements particuliers, comme des situations de masturbation compulsive ou des comportements parfois exhibitionnistes de la part des enfants, qui pouvaient laisser les éducateurs et les parents démunis. Elle précisait également que le sujet de l'origine est abordé avec les enfants uniquement quand une éducatrice attend un enfant et confirmait qu'il n'y avait rien d'effectué en amont.

La responsable pédagogique interrogée nous dit parler aux enfants uniquement lorsqu'il y a des questions de leur part. Elle nous dit leur parler également de l'importance du respect et de l'intimité, à savoir que personne ne doit toucher leurs parties intimes, tout en précisant qu'elle n'en parle jamais spontanément, mais uniquement quand il y a des situations. Concernant les questions du type « comment on fait les bébés », elle reconnaît avoir une certaine retenue et déclare ne pas vouloir y répondre. Elle pense que cela appartient aux parents de répondre à ces questions sur l'origine et renvoie donc les enfants à leurs parents. Pour elle, il s'agit d'un sujet très privé et très personnel qui doit rester dans la sphère familiale. Sur question, elle déclare n'avoir jamais eu de feedbacks des parents mais nous apprend que parfois les parents lui posent

des questions, par exemple « que pensez-vous de comment on leur dit ça ». Elle leur dit ne pas avoir de réponse professionnelle à donner, que chacun met sa touche personnelle. Elle précise toutefois qu'elle leur conseille plusieurs livres pour que les parents choisissent celui ou ceux qui leur conviennent le mieux. Pour elle, la sexualité infantile rejoint le sujet de la mort. Elle nous apprend ne pas avoir elle-même de formation là-dessus, bien qu'il y ait des formations continues. Elle mentionne être à l'aise avec les questions de différences sexuelles posées par les enfants et estime ne pas avoir de besoin spécifique, si ce n'est sur le sujet des abus sexuels. En effet, si un enfant subissait des abus, elle admet qu'elle se sentirait désemparée. Elle pense que ce serait utile d'avoir une formation là-dessus, pour savoir comment accompagner un tel enfant. Pour elle, plus les enfants sont informés, plus ils sont à l'aise dans leur corps et plus facile ce sera d'aller parler et chercher de l'aide si quelque chose se passe. Questionnée sur d'éventuels ateliers, elle pense que ce serait important d'en proposer non seulement aux enfants, mais également aux parents, même si le thème de la sexualité reste encore tabou dans certaines familles selon elle. Elle ajoute que la prévention fait partie de leur travail (en tant qu'éducatrice de la petite enfance).

Le père interrogé a un fils de trois ans et demi. Il nous dit se sentir un peu mal à l'aise de parler de sexualité à un enfant et se demande comment adapter son discours, notamment concernant des questions sur le plaisir ou sur la masturbation. Il déclare qu'il attendrait que l'enfant pose des questions mais précise qu'il irait demander conseil à sa femme. Sur question, il nous dit que s'il ne pouvait se tourner vers sa femme, il serait un peu démuni et irait voir sur internet. Toutefois, il nous dit parler spontanément avec son fils de son origine, car il a été conçu par pma, plus précisément par fécondation in vitro. Concernant d'éventuels ateliers, ce père n'évoque aucun besoin spécifique, mais pense que ce serait intéressant de voir son fils en interaction avec d'autres enfants concernant la question de la différence sexuelle notamment.

La mère interrogée qui a un fils de trois ans et demi également, dit ne pas parler spécialement de sexualité avec son fils, tout en nous précisant que lorsque celui-ci se touche les parties intimes, elle lui dit qu'il peut le faire mais quand il est seul dans sa chambre. Elle nous dit qu'elle va attendre qu'il lui pose des questions. Elle nous précise toutefois qu'elle lui avait parlé de graines pour expliquer qu'elle avait un bébé dans le ventre, afin de le préparer à l'arrivée de sa petite sœur. Elle nous explique utiliser des mots enfantins pour les organes génitaux et déclare se sentir à l'aise avec ces mots. Elle précise cependant qu'elle ne savait pas comment nommer le sexe de sa fille, notamment pour en parler à son fils. Elle nous dit que finalement elle dit à son fils que la

petite sœur a « un trou ». Sur question, elle déclare que si elle ne savait pas répondre à des questions que son fils viendrait à lui poser, elle irait voir sur internet ou elle demanderait à son mari. Pour cette mère, les parents se complètent pour donner des informations et selon elle c'est le rôle des deux parents. Dans un premier temps, elle pense que les bases doivent être apprises à la maison. Cependant, après réflexion, elle estime qu'une personne neutre serait bien également, dans la mesure où elle expliquerait, sans donner d'avis, contrairement aux parents qui pourraient être plus jugeants. Elle ajoute que les mots utilisés par un professionnel seraient plus pédagogiques (« pénis et pas zizi ») et qu'il aurait davantage de connaissances. La famille n'est pas assez neutre selon elle et les enfants n'osent peut-être pas poser certaines questions à leurs parents. Finalement, elle estime que ce serait bien de donner les bases à la crèche, notamment concernant la différence sexuelle, la notion d'intimité, de pudeur, que chaque enfant ait ces informations. Concernant la question de l'origine, elle pense que le premier pas devrait se faire dans la famille, mais que l'école devrait également expliquer la base, pour que chaque enfant soit au même niveau, se disant consciente que certains parents ne vont pas en parler à la maison. Un bon moyen pour elle d'informer les enfants est d'utiliser des livres et le jeu, pour que les enfants soient dans l'action.

Un élément commun qui est ressorti tant chez les professionnels que chez les parents interrogés est le besoin d'effectuer de la prévention. Un autre point intéressant que nous pouvons relever est que chaque parti semble se renvoyer la balle quant à qui revient le rôle de fournir des informations, principalement en ce qui concerne la question de l'origine. On en revient ainsi au débat relaté précédemment, à savoir s'il est du ressort de l'Etat via l'école ou du privé via la famille d'aborder ce sujet.

3.2.2 Le questionnaire

La passation s'est faite directement en ligne notamment pour des raisons logistiques, de facilité de recueil des données et pour espérer avoir davantage de répondants (les personnes y répondent quand elles ont le temps et prennent également le temps qu'elles souhaitent pour le faire). La passation en ligne permet finalement de diminuer certains biais comme celui de la désirabilité sociale, qui peut être présent lorsqu'on fait passer des questionnaires en situation de face à face par exemple. Cette forme de passation permettrait donc des réponses plus fiables.

Le questionnaire se compose de questions à choix multiples. Cette forme a l'avantage de permettre des traitements de données plus rapides, prendre moins de temps pour la passation, ce qui laisse supposer que les personnes seront plus enclines à y répondre. Les répondants n'ont également pas besoin de formuler une réponse, mais peuvent se concentrer sur le contenu. Par contre, contrairement aux questions ouvertes, les questions à choix limitent les répondants dans leurs réponses, d'où l'importance de fournir la possibilité de compléter en insérant une case texte ainsi qu'une option « autre » avec également une possibilité de préciser ce qu'ils souhaitent mentionner. L'analyse des données se limitera à une analyse descriptive.

3.3 Contact

Nous avons pu aisément avoir accès à une crèche privée du canton de Vaud (Eclépens) qui a envoyé un mail à tous les parents des enfants inscrits dans leur structure. Nous avons tenté d'avoir également accès à une crèche publique. Toutefois, après des contacts téléphoniques avec des responsables de ces structures, nous avons relevé qu'il s'avère plus fastidieux d'y faire ce type de recherche du fait d'une plus grande rigidité, notamment au niveau de l'organisation. Aussi, nous n'avons pas pu avoir accès à une telle structure. Cependant, grâce au réseau obtenu par cette formation en sexologie clinique, nous avons pu proposer le questionnaire à une crèche publique du canton de Genève. A noter que les questionnaires étaient déjà terminés lorsque la possibilité de les faire passer également sur Genève s'est présentée. Aussi, la question du canton de résidence n'ayant pas été posée au départ, il n'y a pas de moyen de connaître la provenance cantonale des répondants. Un appel sur les réseaux sociaux a également été effectué, ce qui a permis d'élargir le public et de bénéficier d'un échantillon plus grand. La passation s'est faite sur base volontaire, non rémunérée et de manière anonyme. Le cas échéant, ces questionnaires aideront à la mise en place d'ateliers ciblés et pertinents par rapport aux besoins identifiés. Précisons finalement que pour annoncer le mail qui allait leur être envoyé, nous avons créé et distribué des flyers à chaque parent dont les enfants sont à la crèche privée d'Eclépens, afin de maximiser également les chances d'obtenir le plus grand nombre de réponses.

4. Résultats et discussion

4.1 Echantillon

Concernant tout d'abord l'échantillon, nous avons obtenu 41 réponses complètes (les réponses non complètes n'ont pas été prises en compte). Parmi ces 41 répondants, il y a 37 femmes et 4 hommes, soit respectivement environ 90% contre environ 10%. Il est intéressant de relever l'important déséquilibre entre les hommes et les femmes, ce qui pose évidemment question. Est-ce que les hommes se désintéressent de ce sujet ? Ne se sentent-ils pas concernés ou estiment-ils que le rôle de l'éducation sexuelle (et de l'éducation en général ?) doit être davantage pris en charge par les mères ? Est-ce que l'approche ciblait davantage les femmes, à savoir les mères, que les pères ? Plus précisément, lorsque les responsables de la crèche envoient un mail aux parents, est-ce que ce sont davantage les mères qui les reçoivent ? Les femmes ont-elles davantage de temps pour répondre à des enquêtes ? Prennent-elles davantage de temps pour le faire ? Nous n'avons certes pas la réponse à ces questions, qui restent uniquement des hypothèses. Toutefois, comme nous l'apprend Käppeli (2015), le manque de participation des hommes dans les interventions pédagogiques est un phénomène connu.

L'âge des répondants se situe entre 26 ans et 45 ans, la moyenne étant d'environ 35 ans et demi. 40 répondants (97,6%) sont en couple marié ou non marié et un seul en famille monoparentale élevant seul(e) l'(les) enfant(s).

Concernant le statut professionnel, nous avons répertorié les différents métiers dans 5 domaines principaux : scientifique (comprenant un ingénieur, un scientifique et un chercheur), administratif (comprenant une assistante administrative, trois employées de commerce et une assistante rh), la vente, le service (comprenant une fleuriste, une serveuse, une gestionnaire de vente, une assistante de vente, une gérante de magasin), le domaine des soins et de l'aide (deux infirmières, une kinésologue, quatre psychologues, un médecin, une hygiéniste dentaire, une pharmacienne, une préparatrice en pharmacie, une interprète animalier), le domaine de l'éducation et du conseil (trois enseignantes, une enseignante spécialisée, une éducatrice sociale, une assistante socio-éducative, une assistante en soins et santé communautaire, une directrice pédagogique, une conseillère à l'évaluation) et finalement une catégorie « autres », comprenant un(e) gestionnaire de prestations, un(e) gestionnaire de projets logistiques, deux économistes et deux mères au foyer. A noter que nous n'avons pas d'information suffisante pour catégoriser le gestionnaire de

prestations et le gestionnaire de projets logistiques, à savoir s'ils s'inscrivent dans le domaine de la santé ou de l'éducation par exemple, raison pour laquelle nous avons fait le choix de les classer dans « autres ». La première observation que nous pouvons faire par rapport aux différents métiers qu'exercent les répondants est que la majorité sont issus du domaine des soins et de l'aide (12 personnes, soit 30%) et dans celui de l'éducation et du conseil (9 personnes, soit 22%). Pour les autres catégories, nous obtenons 5 personnes dans le domaine administratif (12%), 5 personnes dans le domaine de la vente et du service (12%), 3 personnes dans le domaine scientifique (7%), et 6 personnes dans « autres » (15%). A nouveau, différentes hypothèses peuvent être énoncées : les personnes travaillant dans les domaines les plus représentés (domaine des soins et de l'aide et de l'éducation et du conseil) sont plus sensibilisées au sujet de l'éducation sexuelle, plus intéressées et auront plaisir ou une certaine motivation à y participer. Une autre hypothèse est que ces personnes sont plus à l'aise avec ce thème et auront donc davantage tendance à répondre à un sondage sur ce sujet que les personnes issues d'un autre milieu professionnel. Si cette hypothèse s'avère juste, il y aurait un biais important à la recherche, car cela signifierait que seules les personnes à l'aise avec le thème de la sexualité et de l'éducation sexuelle ont répondu au questionnaire et que nous n'avons pas pu atteindre celles qui le sont moins ou pas, ce qui serait davantage le but. Mais comment cibler ces personnes dans un questionnaire sur base volontaire ? Comment générer une motivation dans ce sens chez ces personnes ?

Finalement, concernant l'âge des enfants des répondants, cela va de 1 an à 21 ans, dont au moins un enfant par répondant est âgé entre 2 et 7 ans, à part un de 18 mois qui est par ailleurs enfant unique. Si l'idée de départ était d'avoir un échantillon de parents d'enfants âgés entre 3 et 6 ans (6 ans étant, rappelons-le, l'âge auquel la première information sexuelle est dispensée à l'école), l'essentiel nous semble surtout que les parents de ces enfants (aussi bien ceux âgés de 7 ans que ceux âgés de moins de 3 ans) se soient sentis concernés, d'une manière ou d'une autre, par la question de la recherche. En effet, le plus pertinent nous paraît davantage être la perception des parents de l'importance de parler de sexualité à des enfants avant la première éducation reçue à l'école. Par ailleurs, la moyenne d'âge des enfants de notre échantillon est de 4 ans, qui se trouve finalement être tout à fait l'âge moyen que nous souhaitons cibler par notre étude (en ne tenant évidemment pas compte de celui de 21 ans et celui de 17 ans qui n'entrent pas dans la cible de l'étude mais qui ont un frère ou une sœur de 7 ans).

4.2 Réponses et analyse

Variable 1 : *De manière générale, êtes-vous à l'aise avec le thème de la sexualité ?*

46% (19 personnes) des répondants se disent tout à fait à l'aise, 44% (18 personnes) se disent être moyennement à l'aise et 10% « un peu » (4 personnes). Ce qui est intéressant est qu'aucun des répondants n'a sélectionné qu'il n'était pas du tout à l'aise, ce qui est plutôt encourageant et positif. Par contre, si l'on considère uniquement le nombre de personnes et non le pourcentage, nous observons qu'il y a quasi autant de personnes (une personne de plus) qui se disent tout à fait à l'aise que de personnes qui se disent moyennement à l'aise. Il serait intéressant de savoir qu'est-ce qui les met moyennement à l'aise ou plutôt ce qu'il faudrait pour les mettre davantage à l'aise.

Variable 2 : *Discutez-vous de sexualité de manière générale avec votre/vos enfant(s) (différence garçon-fille, consentement, prévention, origine, etc.) ?*

La majorité des répondants nous disent qu'ils discutent « parfois » de sexualité avec leur enfant, à savoir 66% (27 personnes). 15% (6 personnes) ont répondu « rarement », 15% également ont répondu « souvent » et 5% (2 personnes) ont répondu « jamais ». Nous pouvons faire l'hypothèse que ces deux personnes correspondent aux parents dont les enfants sont les plus jeunes, notamment un enfant de 18 mois qui n'a ni frère ni sœur.

Variable 3 : *Quels sujets concernant la sexualité abordez-vous avec votre/vos enfant(s) ?*

Le sujet le plus abordé de la part des parents est la différence sexuelle (78%), soit par 32 parents sur 41. Ensuite vient la question de l'origine (59%), soit 24 parents, puis la notion de consentement (44% correspondant à 18 parents). Ensuite seulement vient la prévention contre les agressions sexuelles, qui est abordée par 29% des parents (soit 12 personnes). Les autres conceptions possibles (FIV, GPA, dons etc.) est un sujet abordé par 7%, soit 3 parents sur 41 et uniquement 5% des parents (2 personnes) abordent la notion de plaisir. Ce qui nous paraît très intéressant à relever ici est que, lors des entretiens pré-exploratoires effectués, il était ressorti l'importance de la prévention, tant chez les éducatrices que chez les parents interrogés et que cette question n'est abordée que par 29% des parents de notre échantillon, ne venant alors qu'en 4^{ème} position. Cependant, la notion de consentement qui s'en approche et qui, selon nous, est la

base pour toute prévention future (le consentement serait davantage général, dont le respect de soi et d'autrui en est la base) est abordée par 44% des parents. Il n'est toutefois pas étonnant de voir que le sujet le plus évoqué par les parents s'avère être la différence sexuelle, quand on sait la curiosité des jeunes enfants à ce sujet (cf. points théoriques plus haut). Cette question nous semble également plus facile à aborder et les contextes plus favorables pour le faire, comme lorsqu'on lui prodigue des soins (change, bain par exemple), ce qui peut donc être mentionné très tôt avec le jeune enfant en nommant les parties de son corps, y compris les parties intimes. Cette question de la différence sexuelle peut également se voir discutée lorsqu'un nouveau bébé arrive dans la famille, d'autant plus s'il s'agit d'un enfant d'un autre sexe que celui du premier. La question de l'origine peut également se voir abordée dans ce même contexte, ce qui pourrait ainsi expliquer que 59% des parents parlent de ce sujet avec leur enfant. Concernant les autres conceptions possibles, nous pouvons émettre l'hypothèse que les 3 personnes qui en parlent avec leur enfant, aussi jeune, ont peut-être dû avoir recours à de telles méthodes pour le concevoir. Le fait que seulement 2 personnes abordent la notion de plaisir avec leur enfant nous pousse à nous demander comment les parents réagissent quand leur enfant se touche les parties intimes ? Ou d'une manière plus générale, comment sont évoquées les émotions, les ressentis liés au corps ? Nous relevons finalement que 5 personnes sélectionnent « ne s'applique pas », alors que 2 personnes seulement ne semblaient jamais en parler (variable 2). Une hypothèse que nous pouvons émettre est que lorsqu'ils sont interrogés de manière générale, ces parents estimaient en parler, mais lorsque la question se fait plus précise, ils se rendent compte que finalement ils n'en parlent pas. Une autre hypothèse est qu'ils abordent d'autres sujets, mais qu'ils ne se sont pas donnés la peine de sélectionner la réponse « autre » du fait qu'il fallait développer la réponse.

Variable 4 : *Quand abordez-vous le sujet de la sexualité avec votre/vos enfant(s) ? (plusieurs réponses possibles).*

68% (28 personnes) en parlent lorsque l'enfant pose une question, 27% (11 personnes) en parlent spontanément, 24% (10 personnes) en parlent lorsqu'un évènement se produit. Les contextes évoqués sont les suivants : lors de moments de soin (bain, douche), lors de jeux de découverte sexuelle (lorsque l'enfant met sa main dans son pantalon, lorsque l'enfant se touche les parties intimes, lorsqu'il découvre son corps), si l'enfant a des gestes privés en public, lors d'incidents avec frère ou sœur (les 2 personnes ayant évoqué ce contexte n'ont pas précisé davantage de

détails), pour des raisons médicales, lorsque la mère a ses règles, si le parent voit quelque chose qui le dérange ou s'il voit que quelque chose interpelle l'enfant (nous n'avons malheureusement pas plus de détails), en jouant avec les poupées, quand le parent se douche, quand l'enfant apporte un livre sur les bébés, suite à différentes histoires lues. Une remarque d'un parent nous semble très intéressante à relever : il mentionne qu'il abordera le sujet lorsque son enfant aura l'âge d'avoir une vie sexuelle et qu'il lui parlera alors de prévention et de contraception. A notre avis, cette façon de penser n'est pas sans risque, comme nous avons par ailleurs pu le voir dans les points théoriques ci-dessus : intérêt d'aborder la sexualité sous un angle positif, d'en parler dès le plus jeune âge, nécessité d'une information claire et d'une prévention dans une société hypersexualisée, etc. Le commentaire de ce répondant suppose également qu'il y a un âge pour commencer sa vie sexuelle. Lequel est-il ? Et surtout lequel est-il selon ce parent ? A ce sujet, nous savons deux choses : si les statistiques concernant le premier rapport sexuel tendent à montrer que l'âge moyen reste stable depuis de nombreuses années, nous savons également que plusieurs adolescents commencent également plus tôt. La seconde chose que nous savons est qu'à l'âge du premier rapport sexuel correspond également l'âge auquel le jeune va davantage se confier à ses pairs ou aller chercher des informations sur internet plutôt qu'auprès de ses parents en matière de sexualité, d'autant plus si le parent en question ne s'est pas montré ouvert jusqu'alors. A ce sujet, l'étude Durex Global Sex de 2012 « Parlons de sexe maintenant » ([en ligne]), a mis en évidence que les principales sources d'information des jeunes concernant la sexualité sont les magazines (42%) puis les amis (41%). Les personnes sondées ont cité à la troisième et à la cinquième places seulement l'école (32%) et les parents (30%). Le nombre de jeunes se formant à la sexualité par Internet, vidéos, etc. est élevé et n'est pas sans risque, car le porno devient la référence, avec tous les messages faussés que cela peut impliquer. A ce sujet, s'il est très difficile d'avoir des données fiables, comme le mentionne la docteure en neurosciences et sexologue Malet-Karas (2019 citée par Terrien [en ligne]) « on estime que 11 % des moins de 7 ans ont eu accès à des contenus pornographiques ». De Labouret (2019 [en ligne]), quant à elle, mentionne que « les études les plus récentes font le constat alarmant d'une moyenne d'âge de 11 ans pour les premiers visionnages. Certains experts parlent même de 9 ans. C'est une moyenne, ça veut dire que ça peut aussi arriver plus tôt ». Finalement, le répondant de notre étude semble réduire la sexualité uniquement au rapport sexuel et à ses risques (avec prévention des maladies sexuellement transmissibles et risque de grossesse) sans prendre en compte toutes les autres

dimensions. Aussi, il aurait été très intéressant de faire un entretien avec cette personne, pour savoir notamment comment elle répond aux éventuelles questions de son enfant, quelles réactions elle présente lorsque ce dernier va à la découverte de son corps et également pour tenter de comprendre sa vision de la sexualité et son propre vécu. Interviewer cette personne dépassait bien entendu le cadre de ce travail mais aurait également été compliqué dans la mesure où les réponses données sont anonymes.

Concernant les autres résultats, nous mettons tout d'abord en évidence que la majorité des parents (68%) parlent de sexualité lorsque leur enfant leur pose une question. A noter que dans les remarques, 8 personnes, soit 20%, ont précisé qu'elles n'évoquent le sujet uniquement sur questionnement de l'enfant. Il est intéressant de relever que plusieurs parents (6, soit 15%) évoquent la masturbation infantile, mentionnant ainsi le thème de l'intimité. Il serait intéressant de savoir comment les parents parlent de la masturbation infantile et plus particulièrement s'ils évoquent la notion de plaisir ou s'ils tendent à réprimer ce comportement chez leur enfant et/ou s'ils leur expliquent que cela ne se fait pas en public (un parent évoque ce contexte « s'ils ont des gestes privés en public »). D'après ce qui a été relevé dans la variable 3, seuls 2 personnes abordent la notion de plaisir avec leur enfant. Aussi, ce comportement de découverte de son corps semble davantage associé à l'importance de ne pas présenter ce comportement en public, donc davantage à la notion de pudeur, qu'à celle de plaisir, qui est pourtant le but recherché par l'enfant (abstraction faite des comportements de masturbation compulsive qui ne seraient alors plus liés au plaisir, mais pratiqués pour d'autres motifs, comme pour calmer une angoisse par exemple, qui serait davantage pour diminuer du déplaisir). Pour finir, 4 personnes, soit 10%, ont répondu que cela ne s'appliquait pas, à savoir qu'il n'y a pas de contexte dans lesquels ils évoquent le sujet de la sexualité avec leur enfant, signifiant qu'ils n'en parlent pas. Une personne note que son enfant est « trop jeune pour parler de ça [et qu'elle] lui apprend à distinguer les hommes des femmes c'est tout » et une autre personne écrit que sa fille est « trop petite pour le moment » (nous pouvons faire l'hypothèse qu'il s'agit des parents dont les enfants sont les plus jeunes de l'échantillon). A noter que cette réponse va soit dans le sens de notre hypothèse mentionnée plus haut, à savoir que finalement 4 personnes, et non 2 (comme relevé à la variable 2), ne parlent pas de sexualité avec leur enfant, soit que 2 répondants n'ont pas su répondre à cette question.

Variable 5 : *Par quel biais parlez-vous de ces sujets avec votre/vos enfant(s) ?*
(plusieurs réponses possibles)

17 personnes (soit 41%) utilisent des livres, une personne des films, 2 personnes des jouets, 2 personnes ont coché « sous forme de jeux ». A noter que la première réponse possible était « uniquement par le dialogue », qui a donné un résultat de 83%, soit 34 répondants. Ce résultat implique que plusieurs personnes ont coché cette réponse par erreur, dans la mesure où en additionnant la réponse « avec des livres » et « **uniquement** par le dialogue », nous obtenons déjà un nombre de répondants supérieur à notre échantillon total qui est de 41 personnes. Ainsi, nous ne pouvons pas connaître le nombre exact de personnes qui utilise *uniquement* le dialogue pour aborder les thèmes en lien avec la sexualité. Toutefois, après calcul, nous savons qu'il se situe entre 17 et 22 personnes. Nous pouvons ainsi dire que la majorité des personnes utilise soit uniquement le dialogue, soit qu'elle s'appuie également sur des livres. Il aurait été intéressant de savoir quels films utilise la personne qui a coché cette réponse. Finalement, 2 personnes sélectionnent « ne s'applique pas » ce qui correspond au nombre de personnes qui mentionnent ne jamais parler de sexualité avec leur enfant à la variable 2.

Variable 6 : *Ressentez-vous de la gêne à aborder le sujet de la sexualité avec votre/vos enfant(s) ?*

20 personnes, soit 49%, nous disent qu'ils ne ressentent pas du tout de gêne. Ce résultat correspond à celui de la première variable (de manière générale êtes-vous à l'aise avec le thème de la sexualité), à une personne près (19 personnes se disaient tout à fait à l'aise). Ce résultat laisse supposer que si une personne est à l'aise avec le domaine de la sexualité en général, elle sera non seulement à l'aise pour en parler, mais également pour en parler avec ses enfants. 14 personnes, soit 34%, ont répondu qu'ils ressentaient « un peu » de gêne et 12% (5 personnes) « moyennement ». Une personne précise que sa gêne est davantage liée au fait qu'elle se sent « empruntée pour savoir quels mots utiliser et quelles images simples utiliser ». Cette remarque relève l'importance pour ce parent de s'adapter à son enfant et d'adapter également le vocabulaire. La question serait de savoir pourquoi certains sont à l'aise et d'autres pas, ou moins ? Qu'est-ce qui les met mal à l'aise ? Est-ce les questions de leurs enfants ? Les comportements masturbatoires ? Et qu'est-ce qu'il faudrait pour qu'elles soient davantage à

l'aise ? Finalement, 2 personnes ont coché « ne s'applique pas », correspondant au nombre de personnes relevé à la variable 1 et 5.

Variable 7 : *Trouvez-vous important de parler de sexualité avec de jeunes enfants ?*

La majorité des personnes interrogées, soit 51% (21 personnes) ont répondu qu'ils trouvaient tout à fait important d'aborder la question de la sexualité avec de jeunes enfants. 29%, soit 12 répondants, ont répondu « moyennement » et 20% (8 personnes) ont répondu « un peu ». A noter qu'aucun des répondants n'a coché « pas du tout ». Ces résultats nous paraissent tout à fait prometteurs, surtout du point de vue de la prévention. Il serait intéressant de connaître les motivations derrière les réponses données, mais cela dépasse le cadre de ce travail.

Variable 8 : *Etes-vous satisfait(e) des réponses que vous apportez à votre/vos enfant(s) lorsqu'il(s) vous sollicite(nt) ?*

A nouveau, la majorité des répondants (54%, soit 22 personnes) mentionne être tout à fait satisfaite des réponses qu'elle donne à leur enfant. 34% (14 personnes) répondent qu'ils sont « moyennement » satisfaits, 5% « un peu ». Là encore, ces résultats sont encourageants. Il serait intéressant de savoir pourquoi les personnes qui ont répondu « moyennement » ne le sont pas davantage et surtout qu'est-ce qu'il leur faudrait pour l'être. A noter qu'aucun parent ne coche « pas du tout » et que 3 parents répondent « ne s'applique pas ». Ce dernier chiffre ne correspond ni au 2, ni au 4, ni même au 5 relevé aux variables précédentes.

Concernant les variables 6, 7 et 8, nous pouvons faire l'hypothèse que les professions qu'exercent la majorité des personnes interrogées ont une influence non négligeable sur les résultats obtenus. En effet, les personnes issues de milieux de soin et de l'éducation sont probablement davantage sensibilisées à l'importance d'aborder la question de la sexualité et sont très certainement également davantage à l'aise pour le faire et satisfaites des réponses qu'elles fournissent, d'autant plus si elles ont des connaissances du domaine.

Variable 9 : *En cas de besoin concernant la sexualité, à qui demanderiez-vous des conseils ? (plusieurs réponses possibles)*

59% des personnes ont répondu qu'elles demanderaient conseil à leur conjoint(e), 34% (14 personnes) à leurs amis, 27% (11 personnes) à leur médecin de famille, 22% (9 personnes) à leur

famille, 22% également à un professionnel de la santé autre que le médecin de famille, 15% (6 personnes) leurs parents, 10% (4 personnes) à quelqu'un d'autre et 5% (2 personnes) ne demanderaient conseil à personne. Parmi les autres « personnes » à qui les répondants s'adresseraient en cas de besoin, une personne mentionne internet, une personne le pédiatre, une personne déclare s'informer dans la littérature et enfin un répondant nous dit ne pas comprendre la question. Ce que nous pouvons relever avec cette question est que les parents iraient d'abord demander conseil à leur conjoint et leurs amis avant de s'adresser à un professionnel. Nous pouvons nous demander pour quelles raisons ? Est-ce que cela est plus facile d'aborder le sujet avec des proches ? Sont-ils plus accessibles ? Est-ce un manque d'information sur les professionnels existant traitant de la question ? Ces questions restent évidemment ouvertes. Il est toutefois surprenant qu'un seul parent mentionne internet comme moyen de s'informer. En effet, cela est non seulement plutôt contre-intuitif dans notre société où la moindre question semble être recherchée par ce biais, mais paraît également aller à l'encontre des commentaires des deux parents interrogés pour les entretiens exploratoires qui mentionnent ce moyen. Nous pouvons ainsi nous interroger sur la représentativité de ce résultat. Est-ce que les gens ne se sont pas donnés la peine de rajouter ce moyen ? Est-ce que davantage de personnes aurait coché « internet » si nous l'avions proposé spontanément dans les réponses ?

Variable 10 : *Seriez-vous intéressé(e) à participer à des ateliers d'éducation et de prévention sexuelle pour des enfants d'âge préscolaire ?*

46% (19 personnes) ont répondu qu'ils seraient « peut-être » intéressés à participer à de tels ateliers ; 32% (13 personnes) ont répondu « certainement » ; 15% (6 personnes) « pas du tout » et 7% (3 personnes) ne savent pas. Nous relevons donc que 78% des personnes interrogées ont répondu soit « certainement » soit « peut-être » qu'elles seraient intéressées et seulement 15%, soit 6 personnes, ne semblent pas du tout intéressées. Il serait intéressant de savoir pour quelles raisons ces dernières ne sont pas intéressées : est-ce qu'elles considèrent que les enfants sont trop jeunes ? Est-ce qu'elles estiment que c'est le rôle de l'école ou au contraire que la sexualité ne doit pas sortir du cadre familial ? Ces questions restent bien évidemment ouvertes.

Variable 11 : *Si des ateliers étaient donnés, sous quelle forme souhaiteriez-vous qu'ils soient donnés ?*

La majorité des répondants (54%, soit 22 personnes) sélectionne la modalité « avec mon enfant en compagnie d'autres parents et leurs enfants ainsi qu'un professionnel de la santé sexuelle. 34% (14 personnes) répondent qu'ils souhaiteraient que ces ateliers soient donnés en compagnie d'autres parents et un professionnel de la santé sexuelle, mais sans leur enfant. 20% (8 personnes) répondent « avec mon enfant et un professionnel de la santé sexuelle », 10% (4 personnes) sélectionnent « rien de tout cela » et finalement 5% (2 personnes) répondent « seul(e) avec un professionnel de la santé sexuelle ». Si la majorité souhaite des ateliers en groupe avec d'autres parents et leurs enfants, nous relevons que 14 personnes interrogées pourraient envisager de participer à de tels ateliers entre adultes uniquement. Ceci laisse supposer soit qu'ils ne seraient pas à l'aise de parler de certains sujets en présence de leur enfant, soit que les questions abordées seraient davantage dans le but d'informer les parents sur la sexualité infantile, comment réagir à certains comportements de leur enfant, comment répondre à leur question etc. Finalement, il ressort que 8 personnes préféreraient être seules avec leur enfant et un professionnel, ce qui peut peut-être signifier qu'elles souhaiteraient pouvoir bénéficier d'informations ciblées et spécifiques pour leur enfant. Le professionnel pourrait en effet se concentrer uniquement sur des questions propres à ce parent et à son enfant et offrir un soutien plus personnalisé. Cette variable peut également renvoyer au fait d'être à l'aise avec le sujet de la sexualité, pas seulement avec son enfant, mais aussi avec d'autres parents et d'autres enfants. Nous pouvons ainsi nous poser également la question de savoir si les parents qui ont répondu « seul avec mon enfant et un professionnel » ou « seul avec un professionnel » ressentent une forme de gêne dans l'idée d'évoquer la sexualité en présence d'inconnus (non professionnels du domaine). Si 46% se disaient tout à fait à l'aise avec le thème de la sexualité dans la variable 1, la différence de contexte ne doit toutefois pas être négligée. Etre à l'aise dans l'intimité, le cadre de sa famille, ne signifie pas forcément l'être dans d'autres contextes, sociaux notamment.

Variable 12 : *Quels sujets devraient être abordés dans ces ateliers ?*

La notion de consentement et la différence sexuelle sont les deux sujets que les répondants sélectionnent le plus (78% des personnes cochent chacun de ces 2 sujets, soit 32 personnes). 63% (26 personnes) pensent que l'origine des bébés devrait être abordée, 51% (21 personnes)

sélectionnent les agressions sexuelles, 29% (12 personnes) pensent que la notion de plaisir devrait être abordée, 20% (8 personnes) pensent que les autres conceptions possibles devraient être mentionnées, 10% (4 personnes) pensent qu'aucun des sujets proposés ne devraient être discutés. Un parent précise, dans les commentaires, que « en âge préscolaire ils sont trop jeunes pour aborder trop de sujets. Le seul sujet à aborder est la différence homme-femme ». Un autre parent écrit qu'il ne participerait pas à des ateliers sur un sujet qui ne serait pas dans les préoccupations de son enfant et ajoute que « le consentement, les agressions sexuelles et le plaisir n'en sont pas pour l'heure ». Cette remarque nous semble là encore intéressante et laisse supposer que ce parent fait partie des personnes qui estiment peut-être que la sexualité survient avec l'adolescence et ses hormones. A propos des sujets qui devraient y être abordés, il ressort que la notion de plaisir est mentionnée par 29% des personnes (12 personnes), alors qu'elle est évoquée que par 2 personnes (variable 3). Ce résultat nous permet d'émettre plusieurs hypothèses : la notion de plaisir peut être difficile à aborder par certains parents pour diverses raisons (ne se sentent pas suffisamment à l'aise, ne trouvent pas le bon moment, ne savent pas quels mots utiliser, etc.) mais ils restent conscients de l'importance de le faire et estiment qu'un professionnel serait plus adapté ; cette notion de plaisir a été davantage interprétée au sens restreint du terme et assimilée à l'orgasme, plutôt qu'au sens large de bien-être, qui est à la base de la sexualité infantile et de toute activité future, comme vu précédemment. Quoiqu'il en soit, ce résultat est tout de même encourageant malgré le faible pourcentage, dans la mesure où certains parents se montrent ouverts à aborder ce thème avec un professionnel, mettant ainsi l'accent sur une sexualité positive. Nous relevons également que la notion de consentement est cochée par 78% des parents, alors que seuls 44% l'avaient sélectionnée comme sujet qu'ils aborderaient avec leur enfant (variable 3). Là encore, plusieurs hypothèses peuvent être faites : le fait que la majorité des parents (68%) parlent de sexualité avec leur enfant que sur leur questionnaire, en n'anticipant pas les sujets, le consentement a donc forcément moins de chance d'être abordé (la remarque du parent évoquée plus haut écrivant que le consentement n'est pas une « préoccupation » de son enfant en est un bon exemple) ; les parents ne trouvent pas le bon moment pour parler de consentement. Aussi, le contexte particulier qu'offrirait un atelier spécifique à la sexualité serait plus à même d'aborder et de développer cette notion. Ainsi, il ressort que des ateliers axés sur l'information sexuelle pour de jeunes enfants, permettraient de communiquer sur des sujets que les parents n'abordent pas à la maison, comme le plaisir et le

consentement, qui sont pour nous essentiels. Ce qui est également intéressant est le résultat concernant la question de l'origine. En effet, s'il semble être, selon les parents, l'un des deux thèmes qui serait le plus important à aborder dans des ateliers (63% cochent ce sujet), les différentes conceptions possibles le sont beaucoup moins (20%). Nous pouvons émettre l'hypothèse que peu de parents de notre échantillon ont dû avoir recours à de telles méthodes et n'estiment donc pas important d'aborder ce sujet avec de jeunes enfants qui ne seraient pas concernés directement. Il nous semble toutefois que cela pourrait également être l'occasion d'aborder d'autres sujets d'actualité comme les familles monoparentales et ainsi leur apprendre déjà les différentes configurations familiales, et, partant, la tolérance.

5. Résumé et conclusion

Ce travail de mémoire nous a montré à quel point la sexualité des jeunes enfants constitue un sujet sensible et d'actualité, suscitant de nombreux débats. Nous avons vu à quel point notre sexualité est façonnée par la société et influencée par la culture, ses valeurs, ses rites. Nous avons également pu relever les transformations historiques importantes de notre relation à la sexualité, dont des changements au niveau légal qui légitiment le droit de dispenser l'éducation sexuelle (grâce notamment à la Convention des droits de l'enfant). Les recherches effectuées nous ont montré l'importance d'une éducation sexuelle, holistique, positive, dès le plus jeune âge, non seulement pour l'épanouissement et le bien-être de l'enfant, mais également pour sa sécurité. Comme le rappelle en effet l'OMS (2013), il est essentiel de comprendre l'éducation sexuelle dans un sens large et holistique et de considérer la sexualité « en tant que potentiel positif de l'être humain ». Aussi, à l'heure actuelle, plutôt que de débattre sur qui doit être responsable de fournir une éducation sexuelle, les efforts doivent selon nous se concentrer sur le renforcement d'une collaboration entre les éducateurs et les parents, pour garantir une éducation la plus adéquate et adaptée possible aux enfants.

Notre recherche, nous a elle permis de relever que la majorité des parents interrogés semble à l'aise avec le thème de la sexualité, en parlent à leur enfant sans ressentir de gêne, trouvent important de le faire et semblent satisfaits des réponses qu'ils leur donnent, ce qui est plutôt encourageant et positif. Le thème le plus abordé par les parents avec leur enfant est la différence sexuelle (78%), suivi par la question de l'origine (59%), qui sont également les sujets qui questionnent le plus les enfants. Ceci semble logique car la majorité des parents parlent de

sexualité uniquement sur questionnement de leur enfant, semblant pour la plupart ne pas anticiper le sujet. Aussi, cela pourrait également expliquer pourquoi la notion de consentement semble moins évoquée par les parents (44% des répondants). Toutefois, cette même notion de consentement est l'un des deux sujets que les parents cochent le plus quand on l'évoque dans le cadre d'éventuels ateliers (78%). Si les parents utilisent un moyen pour aborder le thème de la sexualité avec leur enfant, l'outil le plus utilisé est le livre. Il ressort également de notre étude que la plupart des parents vont demander conseil davantage à des proches (conjointes ou amis) qu'auprès de professionnels. Ce qui nous a davantage surpris à ce sujet est le fait qu'internet ne semble pas être un outil utilisé par les parents pour se renseigner sur la question. Nous relevons encore que le nombre de parents qui ont sélectionné « ne s'applique pas », change d'une variable à l'autre. Plus précisément, ce chiffre varie entre 2 et 5. Aussi, nous pouvons supposer soit que certaines questions n'ont pas été bien comprises, soit un manque de motivation chez un faible nombre de répondants pour compléter des réponses plus détaillées. Cette différence se voit certes davantage dans un petit échantillon comme le nôtre qu'elle ne se verrait dans un échantillon plus important, et reste en soi pas très significative sur l'ensemble de la recherche. Concernant les 3 dernières variables traitant d'éventuels ateliers d'éducation et de prévention sexuelle pour de jeunes enfants, nous relevons globalement qu'il y a davantage de personnes intéressées que de personnes non intéressées, ce qui est plutôt encourageant pour le projet que nous souhaitons mettre sur pied. De plus, la majorité des répondants semblent privilégier un atelier sous forme de groupe, en compagnie de leur enfant et d'autres parents et leur enfant. Cette forme nous semble intéressante du fait que l'échange entre les parents et entre les enfants peut être riche. Cette configuration nous semble également plus facile pour apporter un côté ludique, important dans ce domaine, comme nous l'avons relevé précédemment (notamment avec les programmes proposés dans le cadre de la conférence internationale du 13 mars 2015). Toutefois, d'autres formes pourraient également être envisagées, comme des ateliers pour parents uniquement, afin de leur fournir des informations et de répondre à leurs questions sur le sujet.

Finalement, au vu des résultats obtenus au sondage effectué, il ressort que des ateliers traitant de la question de la sexualité pour de jeunes enfants permettraient d'aborder les notions de plaisir et de consentement, qui ne sont abordées que par très peu de parents, qui semblent cependant tout à fait ouverts à en parler dans des ateliers. La difficulté est de savoir où et comment trouver les

parents susceptibles d'être intéressés : par le biais des réseaux sociaux ? Flyers chez les pédiatres ? Dans les crèches ? Cette question reste ouverte pour le moment.

6. Limites, difficultés, avantages et propositions de recherches futures

La limite principale de cette étude est avant tout le faible échantillon pour tirer des conclusions à validité externe. Toutefois, il était difficile d'inclure davantage de personnes, aussi bien par rapport au temps que par rapport aux moyens à disposition.

Par ailleurs, au niveau de la représentativité de notre échantillon, nous pouvons également nous demander si les parents qui ont répondu au questionnaire sont représentatifs de la population générale. En effet, bon nombre sont des parents dont les enfants sont dans une crèche privée, ce qui suggère un niveau socio-économique plutôt aisé et avec des niveaux de formations supérieurs pour la plupart. Non seulement l'intérêt pour ce genre de thématique mais également l'ouverture d'esprit sont probablement supérieurs dans ce type de population.

En outre, d'autres questions auraient pu être intéressantes, notamment : pour quelles raisons certains parents peuvent être mal à l'aise ? A partir de quel âge les parents estiment-ils important d'aborder des questions liées à la sexualité ? Les parents qui estiment que l'éducation sexuelle ne doit pas avoir lieu avant l'âge de 6 ans, pensent probablement à la sexualité comme nous la concevons en tant qu'adultes et ne la considèrent pas dans un sens plus large, notamment le respect de soi, de son corps, le respect des autres et du corps des autres. Il aurait donc été intéressant de demander aux parents qu'est-ce qu'ils entendent par éducation sexuelle. En effet, de par notre étude de la littérature, nous avons noté que la définition même de l'éducation sexuelle pose question. En outre, comme vu précédemment, des compétences comme savoir entrer en relation avec autrui et la confiance en soi notamment peuvent déjà être considérées comme de l'éducation sexuelle, dans le sens où ce sont les bases pour une sexualité future épanouie et peuvent donc être abordées dès la toute petite enfance. Néanmoins, pour ces deux dernières questions, cela aurait exigé des réponses ouvertes et non des réponses à choix multiples, ce qui n'entrait pas dans la forme de questionnaire que nous souhaitions pour cette étude. Il aurait également pu être intéressant de proposer les notions de pudeur et d'intimité dans les sujets à aborder lors d'éventuels ateliers.

L'apport de la formation théorique nous a permis d'avoir un éclairage large sur le sujet de la sexualité, en nous apportant notamment un regard historique, culturel, légal que nous avons utilisé pour ce travail. Toutefois, le nombre de recherches sur la question de l'éducation sexuelle auprès de jeunes enfants reste faible. Comme le mentionnent d'ailleurs Földhazi et al. (2015, p.82) « [...] pour promouvoir un système de qualité en éducation sexuelle, il est nécessaire de lancer de nouvelles études car les recherches disponibles sont encore lacunaires ».

Ce que cette étude nous a appris est que des ateliers d'information sexuelle pour de jeunes enfants seraient susceptibles d'intéresser les parents, mais qu'il pourrait également être utile de proposer des ateliers pour les parents uniquement. Aussi, il conviendrait de mener une étude plus large, incluant une population plus tout venant et en parvenant également à toucher davantage d'hommes pour avoir leur avis. Finalement, si nous parvenons à mettre sur pied ces ateliers, il conviendrait alors d'évaluer le degré de satisfaction des parents et également s'ils permettent d'ouvrir davantage à la discussion à la maison, notamment concernant les notions de plaisir et de consentement.

7. Bibliographie

- Ansermet, F. (2012). Clinique de l'origine. Nantes : Editions Nouvelles Cécile Defaut.
- Ansermet, F. (2015). La fabrication des enfants. Paris : Editions Odile Jacob.
- Ansermet, F. (2018). Sexologie clinique. Le développement psycho-sexuel infantile. Recueil inédit, Université de Genève.
- Berger, D. et coll. (2011). Education à la santé et à la sexualité : qu'en pensent les enseignants ? Etude comparative dans 15 pays. Dans *Carrefours de l'éducation* 2011/2 (n°32), pp. 81-103.
- Blum, H.P. (2007). Le petit Hans : une critique et remise en cause centenaire. pp.135-148. Dans *Topique* (n° 98). Editions Esprit du Temps.
- Bonnet, G. (2003). Défi à la pudeur, quand la pornographie devient l'initiation sexuelle des jeunes. Editions Albin Michel.
- Brilleslijper-Kater SN, Baartman HEM (2000). What Do Young Children Know about Sex? Research on the Knowledge of Sexuality of Children Between the Ages of 2 and 7 Years. *Child Abuse Review* ; 9: 1 – 17.
- Cavin, A. (2016). L'éducation sexuelle à l'école à travers la presse vaudoise. Mémoire No CIDE 2016/MIDE13-15/01
- Clerget, S. (2001). Nos enfants aussi ont un sexe. Paris : Editions Robert Laffont.
- Cordonier, G. (2014, 14 février). Au cours de santé sexuelle, on parle de sexe, mais pas que... 24 heures, p.3.
- Debarbieux, E. et coll. (2018). Les violences sexistes à l'école. Une oppression viriliste. Observatoire européen de la violence à l'école.
- De Labouret, A. (2019). Parlons vite du porno pendant que le loup n'y est pas. Dans Y-M. Vilain-Lepage. Le ligueur. Repéré à l'URL <https://www.laligue.be/leligueur/articles/parlons-vite-du-porno-pendant-que-le-loup-n-y-est-pas>
- Desaulniers, M.-P. (1995). Faire l'éducation sexuelle à l'école. Ottawa : Nouvelles AMS.
- DUREX, Durex Global Sex. (2012). Parlons sexe maintenant. Repéré à l'URL <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100019208/100722191>

Dumas, D. (2009). *La Sexualité des ados racontée par eux-mêmes*. Hachette Littératures.

Escard, E. (2018). *Sexologie clinique. Violences sexuelles : définitions, typologies, épidémiologie, évolutions, principales théories*. Recueil inédit, Université de Genève.

Flückiger, S. (mars 2015). Initiative populaire fédérale. Numéro 11. Repéré à l'URL <https://www.initiative-de-protection.ch>.

Földhazi, A., Jacot-Descombes, C. et Kunz, D. (2015). Conclusion et perspectives. Dans C. Jacot-Descombes (dir.). *L'éducation sexuelle auprès des jeunes enfants. État des recherches et des bonnes pratiques en matière de programmes d'éducation sexuelle pour les parents, les écoles et les institutions*. Edition Santé Sexuelle Suisse, pp.80-82.

France 2 Télévision. (2017). Pornographie : des adolescents très exposés. Repéré à l'URL https://www.francetvinfo.fr/sante/enfant-ado/pornographie-des-adolescents-tres-exposes_2485431.html

Freud, S. (1908). Les théories sexuelles infantiles. Dans *La vie sexuelle (1969)*. Paris : Editions Universitaires de France.

Freud S. (1907). Les explications sexuelles données aux enfants. Lettre ouverte au Dr. M.Fürst. Dans *La vie sexuelle (1969)*. Paris : Editions Universitaires de France. pp. 7-13.

Freud, S. (1905). *Trois essais sur la théorie sexuelle*. Paris : Editions Gallimard.

Riva Gapany, P. (2015). Droits de l'enfant et éducation sexuelle. Le droit à l'éducation sexuelle et la mise en pratique d'une éducation sexuelle destinée aux jeunes enfants. Dans C. Jacot-Descombes (dir.). *L'éducation sexuelle auprès des jeunes enfants. État des recherches et des bonnes pratiques en matière de programmes d'éducation sexuelle pour les parents, les écoles et les institutions*. Edition Santé Sexuelle Suisse.

Geissbühler, A. (mars 2015). Initiative populaire fédérale. Numéro 11. Repéré à l'URL <https://www.initiative-de-protection.ch>.

Gordon, P. (2011). L'éducation sexuelle et la prévention de la violence sexuelle. pp.193-203. Dans *La protection des enfants contre la violence sexuelle. Une approche globale (2011)*. Publishing Editions Conseil de l'Europe en ligne ISBN 978-92-871-7184-9.

Godelier, M. (2007). *Au fondement des sociétés humaines*. Collection Albin Michel.

Gravier, B. (2018). Sexologie clinique. Prise en charge des auteurs de violences sexuelle: aspects éthiques et thérapeutiques dans sexologie légale et contrôle social. Recueil inédit, Université de Genève.

Grosjean, A. (2006). « L'éducation sexuelle a trop de retard ». 24 heures, p.5.

Guéret, C. (2015). A quoi sert l'éducation sexuelle à l'école ? Repéré à l'URL <https://www.psychologies.com/Auteurs/Gueret-Cecile>

Hitrec, G. (2011). Apprendre aux enfants à se protéger contre l'abus sexuel. pp.181-191. Dans *La protection des enfants contre la violence sexuelle. Une approche globale* (2011). Publishing Editions Conseil de l'Europe en ligne ISBN 978-92-871-7184-9.

IPPF. (2006). "IPPF Framework For Comprehensive Sexuality Education." <http://www.ippf.org/resource/IPPF-FrameworkComprehensive-Sexuality-Education>.

Jacot-Descombes, C. (2007). Conférence de presse. Repéré à l'URL https://www.fr.ch/sites/default/files/contens/dsas/_www/files/pdf3/interventions_et_cv_f.pdf

Jacot-Descombes, C. (dir). (2015). L'éducation sexuelle auprès des jeunes enfants. État des recherches et des bonnes pratiques en matière de programmes d'éducation sexuelle pour les parents, les écoles et les institutions. Edition Santé Sexuelle Suisse.

Jaffé, P.D. (2018). Sexologie clinique. Les expertises de crédibilité. Recueil inédit, Université de Genève.

Journet, N. (1997). Une société sans père ni mari. Les Na de Chine. Cai Hua. Presses Universitaires de France.

Jutant, J-M. (2001). Histoire de l'éducation sexuelle à l'école. Dans P. Huerre et D. Lauru (dir.). *Les professionnels face à la sexualité des adolescents : les institutions à l'épreuve*. Collection Enfances et PSY, Editions Erès, 137-140.

Käppeli, M. (2015). Recherche sur la prévention de la violence sexuelle. Dans C. Jacot-Descombes (dir.). *L'éducation sexuelle auprès des jeunes enfants. État des recherches et des bonnes pratiques en matière de programmes d'éducation sexuelle pour les parents, les écoles et les institutions*. Edition Santé Sexuelle Suisse.

Larsson I, Svedin C-G. (2002). Sexual experiences in childhood: Young adults' recollections. *Archives of Sexual Behavior*, 31: 263-273.

Lebas, I. (2011). Education à la vie affective et sexuelle à l'école. Dans *Dialogue* n° 193. Editions Erès, 89-100.

Makarenko A.S. (1950). L'éducation sexuelle. In *Enfance*, tome 3, n°1. pp. 457-465. Marneffe, C. (2006). Les dangers des programmes de prévention des abus sexuels à l'adresse des enfants. Dans *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*. n°65, pp. 33-40.

Malet-Karas, A. (2019). Comment protéger nos ados de la pornographie ? Dans S. Terrien. Le Figaro. Repéré à l'URL <https://www.lefigaro.fr/sciences/comment-protoger-nos-ados-de-la-pornographie-20191115>

Manseau, M-H. (2007). Conférence de presse. Repéré à l'URL https://www.fr.ch/sites/default/files/contens/dsas/www/files/pdf3/interventions_et_cv_f.pdf

Marneffe, C. (2006/3). Les dangers des programmes de prévention des abus sexuels à l'adresse des enfants. Dans *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*. n°65, pp. 33-40.

Marti, C. et Wermuth, B. (2009). Education sexuelle durant la petite enfance et prévention des abus sexuels. Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant.

Meirieu, P. (2010). La sexualité non, la spiritualité oui ! pp.9-12. Dans P. Pelège et C. Picod. *Eduquer à la sexualité*. Lyon : Chronique Sociale.

Modoux, F. (2015). L'éducation sexuelle à l'école plébiscitée. Dans 24 heures, p.6.

Mazelin Salvi, F (2010). Psychologies.com. Débat : L'éducation sexuelle dès la maternelle ? Repéré à l'URL <https://www.psychologies.com/Famille/Enfants/Apprentissage/Interviews/Debat-L-education-sexuelle-des-la-maternelle>

Noyer-Parisod (20017). Conférence de presse. Repéré à l'URL https://www.fr.ch/sites/default/files/contens/dsas/www/files/pdf3/interventions_et_cv_f.pdf

Organisation Mondiale de la Santé. (2013). Standards pour l'éducation sexuelle en Europe. Un cadre de référence pour les décideurs politiques, les autorités compétentes en matière d'éducation et de santé et les spécialistes. Lausanne : SANTE SEXUELLE Suisse. Version originale Centre fédéral allemand pour l'éducation à la santé BZgA Cologne 2010. Repéré à l'URL https://www.sante-sexuelle.ch/wp-content/uploads/2013/11/Standards-OMS_fr.pdf

Pelège, P. et Picod, C. (2010). *Eduquer à la sexualité*. Lyon : Chronique Sociale.

Rapport d'experts. (2017). Éditeur : Groupe d'experts sur l'éducation sexuelle. Repéré à l'URL https://edudoc.ch/record/130477/files/ed_sexuelle_rapport.pdf

Rossel, R. (2019). Les bébés ne naissent pas dans les choux. Dans *Coopération* N° 45.

Ruckstuhl, B. (2015). Les pourquoi, rétrospective de la controverse autour de la sexualité des enfants – considérations diverses sur un débat centenaire. Dans C. Jacot-Descombes (dir.). *L'éducation sexuelle auprès des jeunes enfants. État des recherches et des bonnes pratiques en matière de programmes d'éducation sexuelle pour les parents, les écoles et les institutions*. Edition Santé Sexuelle Suisse.

Rufo, M. (2003). Tout ce que vous ne devriez jamais savoir sur la sexualité de vos enfants. Paris : Editions Anne Carrière.

Salmona, M. (2017). Prévention des violences sexuelles envers les enfants. Partie 1. Dans *Mémoire traumatique et victimologie* repéré à l'URL

https://www.memoiretraumatique.org/assets/files/v1/doc_violences_sex/Prevention-des-violences-sexuelles-1-Comment-en-parler-aux-enfants.pdf

Schmidt G. (2012). Kindersexualität. Konturen eines dunklen Kontinents. Dans I. Quindeau, M. Brumlik. Editions Kindersexualität ; Weinheim & Basel : Beltz Juventa, pp.60 – 70.

Schuurke, B. (2015). Formes d'expression enfantines de la sexualité – les connaissances actuelles et leurs conséquences pour les parents et institutions chargés de leur éducation sexuelle. Dans C. Jacot-Descombes (dir.). *L'éducation sexuelle auprès des jeunes enfants. État des recherches et des bonnes pratiques en matière de programmes d'éducation sexuelle pour les parents, les écoles et les institutions*. Edition Santé Sexuelle Suisse.

Shuurke, B. (1991) Körperentdecken und psychosexuelle Entwicklung. Theoretische Überlegungen und eine Längsschnittuntersuchung an Kindern im zweiten Lebensjahr. Editions Regensburg: S. Roderer.

Site de la Confédération suisse, Office fédéral de la statistique [en ligne]. Repéré à l'URL <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/etat-sante/reproductive/procreation-medicalement-assistee.html>.

Site de la Confédération suisse, Office fédéral de la santé publique [en ligne]. Repéré à l'URL <https://www.bag.admin.ch/educationsexuelle>

Service de Santé de la Jeunesse. (2000). 25 ans d'éducation sexuelle à l'école primaire genevoise (Suisse) auprès d'enfants âgés de 9 à 12 ans. Paris. Repéré à l'URL https://www.gapp.ch/999-Documents/83_25ans_d'education_sexuelle.pdf

Site de la RTS [en ligne]. Repéré à l'URL <https://www.rts.ch/info/suisse/9442866-environ-2000-enfants-naissent-grace-a-la-pma-chaque-annee-en-suisse.html>.

Site de la RTS [en ligne]. Repéré à l'URL <https://www.rts.ch/archives/7125662-revolution-sexuelle-en-helvetie.html>.

Site regards.fr [en ligne]. Interview de Saladin d'Anglure, B. (2012). Les Inuit et le raffinement des trois genres. Repéré à l'URL <http://www.regards.fr/acces-payant/archives-web/les-inuit-et-le-raffinement-des,5484>.

Smets, J. (2018) Dans site soirmag.lesoir.be [en ligne]. Le 3e sexe des Inuits (2018). Repéré à l'URL <https://soirmag.lesoir.be/143486/article/2018-03-06/le-3e-sexe-des-inuits>.

Sousa, A. (2018). Education sexuelle : quand l'école parle de sexe aux enfants. Repéré à l'URL https://www.doctissimo.fr/html/sexualite/education/se_1395_educ_sex_ecol.htm

Stein-Hilbers M. (2000). Sexuell werden. Sexuelle Sozialisation und Geschlechterverhältnisse. Opladen: Leske & Budrich.

Treu, L. (2019). Les bébés ne naissent pas dans les choux. Dans *Coopération* N° 45.

Tribune de Genève. (2013). Repéré à l'URL <https://www.tdg.ch/suisse/proportion-alarmante-abus-sexuels-enfants/story/12415752>

UNESCO (2018). Pourquoi l'éducation complète à la sexualité est importante. Repéré à l'URL <https://fr.unesco.org/news/pourquoi-leducation-complete-sexualite-est-importante>

Verrier, E. (1978). Maison des jeunes chez les muria. Collection Tel (no 35). Editions Gallimard.

Volbert R. (2000). Sexual Knowledge of Preschool Children. Dans *TGM. Sandfort, J. Rademakers: Normal Sexual Behavior and Development*. Journal of Psychology and Human Sexuality. Editions Childhood Sexuality ; 12: 5 – 26.

Volbert R. (1997). Sexuelles Verhalten von Kindern. Dans *G. Amann, R. Wipplinger. Editions Sexueller Missbrauch. Überblick zu Forschung, Beratung und Therapie. Ein Handbuch.* Editions : Tübingen dgvt ; 387 – 398.

Wauthier, P-Y. (2018). Sexologie clinique. Une introduction à l'ethnologie de la sexualité. Recueil inédit, Université de Genève.

Weaver, A. D., Byers, E. S., Sears, H. A., Cohen, J.N., and Randall, H.E.S. (2002). Sexual Health Education at School and at Home: Attitudes and Experiences of New Brunswick Parents. *Canadian Journal of Human Sexuality* 11 (1): 19–32.

8. Annexes

8.1 Flyer

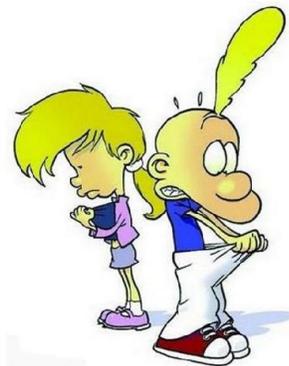


Dans le cadre d'un projet de mémoire à l'Université de Genève, je réalise une enquête dans le domaine de la santé publique sexuelle. Par le biais de questionnaires, cette enquête a pour but d'évaluer et d'identifier les attentes des parents concernant le domaine de la prévention et de l'éducation sexuelles en âge préscolaire.

Ces questionnaires, anonymes, pourront aider à la mise en place d'ateliers ciblés et pertinents par rapport aux besoins identifiés.

Questionnaire en ligne :

<https://formulaire.unige.ch/outils/limesurveyfac/fapse/index.php/767433?lang=fr>



Contact :

Chantal Hoyer

078/744.56.62

chantal.hoyer@questionsex.ch

8.2 Questionnaire

Je vous remercie de bien vouloir consacrer quelques minutes à ce sondage. Il a été conçu pour la réalisation d'une enquête dans le domaine de la santé publique sexuelle dans le cadre d'un mémoire pour l'obtention du CAS en sexologie clinique à l'Université de Genève. Il restera anonyme et confidentiel.

Il a pour but d'évaluer et d'identifier les attentes des parents concernant le domaine de la prévention et de l'éducation sexuelle en âge préscolaire. Ces questionnaires pourront aider à la mise en place d'ateliers ciblés et pertinents par rapport aux besoins identifiés.

Le questionnaire va se diviser en 2 parties :

- 1ère partie : Questions démographiques
- 2ème partie : Questions concernant le domaine de la sexualité, de l'éducation et de la prévention

PARTIE 1: Questions démographiques

1. Vous êtes

Une femme

Un homme

Autre :

2. Votre âge

3. Votre situation familiale

En couple (marié ou non marié)

Monoparental (élevant seul l'(les) enfant(s))

Séparé ou divorcé avec garde partagée

Autre

4. Votre profession

5. Nombre d'enfants

6. Age de(s) (l')enfant(s)

PARTIE 2 : Questions sur l'éducation et la prévention sexuelle.

1. De manière générale, êtes-vous à l'aise avec le thème de la sexualité ?

Pas du tout d'accord

Plutôt pas d'accord

Plutôt d'accord

Tout à fait d'accord

2. Discutez-vous de sexualité de manière générale (différence garçon-fille, consentement, prévention, origine, etc.) avec votre/vos enfant(s) ?

Jamais

Rarement

Parfois

Souvent

3. Quels sujets concernant la sexualité abordez-vous avec votre/vos enfant(s) ?**(Plusieurs réponses possibles)**

La notion de consentement

La différence sexuelle

L'origine des bébés

Les autres conceptions possibles (FIV (fécondation in vitro), dons de sperme, d'ovules, d'embryons, GPA (gestation pour autrui))

La prévention contre les agressions

Autres :

Ne s'applique pas

4. Quand abordez-vous le sujet de la sexualité avec votre/vos enfant(s) ? (plusieurs réponses possibles)

Jamais

Spontanément

Lorsque l'enfant pose une question

Lorsqu'un évènement se produit (incident avec frère ou sœur, avec un pair, masturbation par exemple)

Si oui, quel(s) évènement(s) ?

5. Par quel biais parlez-vous de ces sujets avec votre/vos enfant(s) ? (plusieurs réponses possibles)

Uniquement par le dialogue

Avec des livres

Avec des films

Avec des jeux/jouets

Autres :

6. Ressentez-vous de la gêne à aborder le sujet de la sexualité avec votre/vos enfant(s) ?

Pas du tout d'accord

Plutôt pas d'accord

Plutôt d'accord

Tout à fait d'accord

Ne s'applique pas

7. Trouvez-vous important de parler de sexualité avec de jeunes enfants ?

Pas du tout d'accord

Plutôt pas d'accord

Plutôt d'accord

Tout à fait d'accord

Je ne sais pas

8. Etes-vous satisfait(e) des réponses que vous apportez à votre/vos enfant(s) lorsqu'il(s) vous sollicite(nt) ?

Pas du tout d'accord

Plutôt pas d'accord

Plutôt d'accord

Tout à fait d'accord

Ne s'applique pas

9. En cas de besoin concernant la sexualité, à qui demanderiez-vous des conseils ? (plusieurs réponses possibles)

Mes propres parents

Des amis

Des professionnels

Autres :

10. Seriez-vous intéressé(e) à participer à des ateliers d'éducation et de prévention sexuelle pour des enfants d'âge préscolaire ?

Pas du tout d'accord

Plutôt pas d'accord

Plutôt d'accord

Tout à fait d'accord

Je ne sais pas

11. Si des ateliers étaient donnés, sous quelle forme souhaiteriez-vous qu'ils soient donnés ?

Seul avec un professionnel

En compagnie d'autres parents et un professionnel

Avec mon enfant et un professionnel

Avec mon enfant en compagnie d'autres parents et un professionnel

12. Quels sujets devraient être abordés dans ces ateliers ?

La notion de consentement

La différence sexuelle

L'origine des bébés

Les autres conceptions possibles (FIV, dons de sperme, d'ovules, d'embryons, GPA...)

Les agressions sexuelles

La notion de plaisir

Rien de tout cela

Autres :